

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

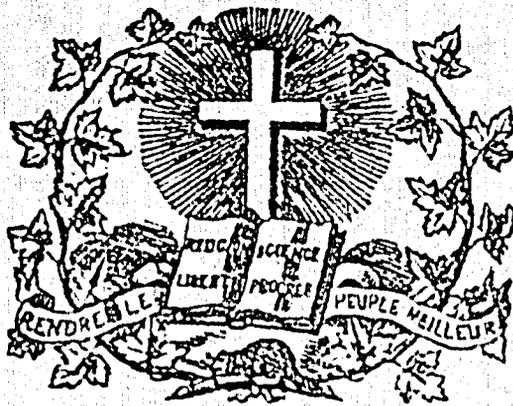
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIII.

Québec (Province de Québec), Juillet 1869.

No. 7.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : Le Canal de Suez. A. Marnis.—De l'utilité de l'étude des patois.—SCIENCE : Caractères de l'association végétation polaire—ÉDUCATION : Un vice dans nos écoles.—Enseignement agricole dans les Ecoles Normales : Discours de M. l'abbé J. C. Godin à l'École Normale Jacques-Cartier.—AVIS OFFICIELS : Nominations, créations, réunions, réparations et changements de limites de municipalités scolaires.—Diplômes octroyés par les Ecoles Normales, et par les bureaux d'Examineurs.—PARTIE ÉDUCATIVE : Examens publics et distributions de prix dans les Ecoles Normales, Universités, Collèges, Couvents, et autres maisons d'éducation.—Petite Revue Mensuelle.—Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.—DISTRIBUTION DE PRIX : Ecole Normale Laval.—Ecole

Dans ce siècle fameux le courant électrique
Franchit les continents, les Alpes, l'Atlantique,
Messager prompt comme l'éclair.
Les merveilleux tableaux de la photographie
Pour peindre ont le soleil ; jusques en Australie
La vapeur a conquis la mer.

Le canal de Suez, plus merveilleux encore,
Trava pour l'Occident, aux pays de l'Aurore,
Le plus magnifique chemin
Que, depuis six mille ans, depuis la lointaine ère
De la création des cieux et de la terre,
Ait parcouru le genre humain.

Une rapide voie aux marins est ouverte,
Plus sûre que la route autrefois découverte
Par le grand Vasco de Gama.
Lors qu'au-delà du cap qui termine l'Afrique,
Dans l'océan indien, conquérant pacifique,
Au sol d'Asie il aborda.

Gama qui s'est acquis une gloire immortelle,
Fraya, sous d'autres cieux, une route nouvelle
Au commerce de l'univers.
Lesseps dans tes flots bleus, ô Méditerranée,
Suivant l'ancienne voie alors abandonnée,
Enrichira tes ports divers.

L'Égypte, ancien berceau des arts et des sciences,
Où l'on admire encor les ruines immenses
De temples, de vastes cités,
L'Égypte qui compta vingt monarques célèbres,
Mais qui, sous le Croissant, resta dans les ténèbres,
Brisa les fers qu'elle a portés.

Que ces lieux sont changés ! des villes, des villages,
Des palais ont surgi déjà sur les rivages
De ce large et profond canal.
Déjà les eaux du Nil en Oasis fertiles
Ont métamorphosé ces parages stériles,
Eucel aux voyageurs fatal !

Les peuples d'Amérique et d'Europe et d'Asie,
Par l'œuvre gigantesque en ce jour accomplie,
Accroîtront sans fin leurs trésors.
Les fruits de l'industrie et des arts, en échange
Des produits du Japon et des rives du Gange,
Afflueront bientôt sur ces bords.

Cette Égypte foulée autrefois par Moïse
Qui menait les Hébreux à la terre promise,
Offrira le trait d'union
Où le char du progrès, chez les diverses races
Des régions de l'est, imprimera les traces
De la civilisation.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE CANAL DE SUEZ.

Puissent tous les mortels, en paix dans chaque lieu,
Ne parler qu'une langue et n'adorer qu'un Dieu !

Le rêve est vérité ; le siècle dix-neuvième
A vu résoudre enfin cet antique problème :
L'union de deux Océans,
Dont l'un baigne Suez, les côtes d'Arabie,
Dont l'autre étend ses flots des bords de la Syrie
Vers Gibraltar aux rocs géants.

Gloire à toi, De Lesseps ! en vain de faux oracles
Grossissaient ton projet, et montraient les obstacles
Du désert, des sables mouvants,
Egalant de Colomb l'indomptable énergie,
Tu vainquis le désert, et ton puissant génie
Triompha du sable et des vents.

En marchant vers ton but avec persévérance
Tu proclamais au loin le grand nom de la France
Près des tombeaux des Pharaons.
Aux lieux où nos guerriers s'étaient couverts de gloire
Sur les pas d'un héros conduit par la victoire,
Le premier des Napoléons.

Au combat d'Aboukir, aux pieds des Pyramides,
Bonaparte guidant ses soldats intrépides,
Cueillait de stériles luriers.
Sur cette même plage où régna l'olémce,
Lesseps aussi guida sa triomphante armée
Non de soldats, mais d'ouvriers.

La liberté, le rêve et l'espoir des esclaves,
Qui sourit au commerce et l'affranchit d'entraves,
Ne sera plus un songe vain,
Lorsque les nations que rendaient ennemies
D'injustes préjugés, par la Concorde unies,
Là viendront se donner la main.

De vingt siècles bientôt aura vieilli le monde
Depuis que, pour remplir sa mission féconde,
Ici-bas parut l'Homme-Dieu,
Les apôtres d'alors qu'inspirait sa doctrine,
Afin de propager la vérité divine,
Reçurent les langues de feu.

Apôtres d'aujourd'hui, vaillants missionnaires,
Allez vers ces climats où les martyrs austères
Se sont illustrés autrefois,
Comme eux, illuminés d'une sainte auréole,
Apportez aux peuples du Sauveur la parole,
Et le salut avec la Croix.

Les temps sont arrivés où le christianisme
Eclairera les lieux soumis à l'Islamisme,
Aux adorateurs de Boud-dah—
Où de la vérité l'invincible bannière
Doit répandre partout l'éclatante lumière
Du culte saint de Jehovah!

A. MARSAIS.

Québec 1^{er} Juin 1869.

De l'utilité de l'étude des Patois.

“ Les patois ont le mérite, dit un savant professeur, de conserver beaucoup de locutions délaissées ou rejetées par notre langue officielle, et qui l'enrichiraient beaucoup si elle les reprenait. La plus grande partie justifie sans doute le dédain où ces locutions sont tombées depuis des siècles, mais si tous ces mots considérés comme inutiles ne méritent pas en effet de figurer dans le Dictionnaire de l'Académie française, ils n'en sont pas moins dignes d'être conservés, car ils aident à retrouver la signification des mots qui ont changé de sens et servent à découvrir la valeur de certains termes employés dans les textes du moyen-âge, mais qui ont disparu depuis.

“ Ainsi, on ne pourrait expliquer l'origine de *chaise*, qui vient du latin *cathedra*, si on ne savait qu'en Berry on change l's pour l'r et qu'on dit *Masie* pour *Marie*, *mêse* pour *mère*, *pèse* pour *père*, etc. *Cathedra* ayant formé *chambre* (autrefois *chaire*), *chaire* s'est altéré, d'après la règle de prononciation que je viens de signaler, en *chaise*, et les deux mots ont conservé longtemps la même signification. Comme on appelait *cathedra* le fauteuil sur lequel s'asseyait l'évêque, et d'où il parlait aux fidèles, la chaire n'a pas tardé à désigner spécialement le siège épiscopal (*cathedra*, d'où vient le mot *cathédrale*, église où se trouve le siège épiscopal), puis la tribune élevée dans laquelle se placent les orateurs sacrés lorsqu'ils prononcent un sermon.

“ Il serait assez difficile de rattacher notre mot *radouber* (raccommoder) au *dub* anglais qui signifie *coup*, si nous n'avions dans les patois la série des sens représentés par ce vieux mot.

Dub, coup, ou plutôt *to dub*, frapper, a formé deux mots français : 1^o *dauber*, qui a encore la signification de donner des coups ; 2^o *adouber*, qu'on employait autrefois dans cette phrase consacrée : *adouber un chevalier*, c'est-à-dire le frapper du plat de son épée lorsqu'on l'arme ; or un homme *adobé*, en wallon, est un homme qui a reçu des coups. Lorsqu'on frappe une personne ou une chose, on la touche : *adouber*, dans la langue des échecs, a ce sens, et lorsqu'un joueur dit *j'adoube*, il indique à son adversaire qu'il touche une pièce pour l'arranger et non pour la jouer. L'idée de toucher quelque chose se lie assez étroitement à celle d'arranger, de réparer ; or, *adouber* a été aussi employé dans ce sens. En parlant du comte de Charolais, blessé d'un coup d'épée à la gorge, Communes dit : “ Et luy fut adoubé sa playe, qu'il avait au col.” Le sens de *raccommoder*, d'*arranger*, très-voisin de celui de *garantir*, d'*enquérir*, d'*orner*, fit qu'en Normandie les ornements s'appelaient des *adoubs*.

“ Enfin, comme *parer* qui a *réparer*, *adouber* eut la forme *radouber*, et nous trouvons encore dans Communes ce passage où l'illustre historien parlant d'un guerrier blessé, dit : “ son médecin le radouba.”

“ Aujourd'hui, ce ne sont plus les princes, mais les vaisseaux qu'on radoube.

“ Le normand *beluctte* (quelquefois aussi *berluctte*) qui veut dire étincelle ; le bourguignon *brclu*, appliqué à ceux qui ont mauvaise vue ; le berrichon *berlu*, qui signifie louche, et le verbe *berluter* qui, dans le même patois, est synonyme d'éblouir, nous font comprendre ce que c'est qu'*avoir le berlu*. Enfin, nous saisissons mieux la valeur du terme *chaubi*, lorsque nous savons que *baube* signifie engourdi par le froid.

“ D'un autre côté, beaucoup de mots latins qui n'ont pas laissé de trace dans notre langue officielle, se retrouvent dans les patois ; ainsi *finule* (domestique), de *famulus* ; *come* (herbe touffue), de *coma* (chevelure) ; *noce* (bru), de *noctis* ; *crêmer* (brûler), de *cremare* que nous retrouvons dans *crémaillère*, si ce mot ne vient pas du grec *chremastai*, être suspendu ; *herisu* (velu), de *hirsutus* ; *coffin* (cornet), de *coffinus* (panier) ; *poutre* (jeune cavale de 25 à 30 mois), de *pullitia* ; *javot* (haricot) de *phascolius*, dont nous avons conservé le diminutif *fasciolet*, que nous écrivons à tort *stajecollet*, etc., etc.

“ On trouve aussi quelques expressions heureuses, comme *arantèle* (aranté tela), pour désigner la toile d'araignée ; *arrider*, dans le sens de sourire à quelqu'un ; *s'aramer*, synonyme de se mettre dans les branches ; on dit encore que le soleil *s'arame*, lorsque ses rayons jouent dans le feuillage des arbres.

“ Les patois ont également conservé beaucoup de mots de notre langue dans leur ancienne acception. On dit encore *ouailles* pour *brebis*, et nous n'employons plus ce terme que dans le sens religieux. On *jouche* toutes les fois que l'on couvre la terre de *jones*, et un *petit chapeau* s'appelle encore *chapelet*. Le chapelet était en effet autrefois un petit chapeau de fleurs, autrement dit une couronne. Bientôt le chapelet ne désigna plus que la couronne de roses placée sur la tête de la Sainte-Vierge, et lorsque chaque rose de la couronne virginale devint l'objet d'une prière, on prit l'habitude de désigner cette suite d'oraisons par cette locution : dire son chapelet. Dans le même ordre d'idées, les Italiens ont leur couronne (*corona*), et les Espagnols leur rosario (*rosario*).

Ces paroles n'ont pas besoin de commentaires ; elles expliquent suffisamment par elles-mêmes l'immense avantage que les patois peuvent procurer à l'étude de notre langue actuelle.

Sans aller jusqu'à demander, comme M. Perquin de Gembloux, qu'on ajoute au programme du baccalauréat “ l'explication grammaticale et littéraire des auteurs français antérieurs au XIV^e siècle, ” je formulerais ici un vœu qui a bien son importance. Je voudrais, pendant qu'il est encore temps, que l'on recueillît soigneusement les termes de tous nos patois ; on en ferait un glossaire général divisé par provinces, et l'on aurait ainsi, pour expliquer la langue française, la source d'information la plus abondante qui eût jamais existé. On m'a dit que la Société archéologique de Chartres venait de faire ce travail pour le département d'Eure-et-Loir ; qu'il plaise à Son Exc. M. le Ministre de l'Instruction Publique de dire un mot, et il sera fait immédiatement pour toute la France.—*Courrier de Vaucluse*

SCIENCE.

Caractère de l'Ancienne Végétation Polaire.

(Suite.)

On conçoit très-bien comment, lorsque des accidents orographiques de plus en plus considérables vinrent se produire dans ces contrées, les eaux courantes et en particulier celles de source

durent abonder sur les terres arctiques, encore soustraites à l'influence des glaces. De nos jours, les eaux couvertes en masse solide remplissent un rôle tout différent; au lieu d'imbiber le sol à de grandes profondeurs et d'aller jaillir plus loin en nappe incalifiable, au lieu de former au fond des vallées des lagunes tourbeuses ou de vastes bassins, elles descendent lentement des hauteurs en pesant sur le sol et vont atteindre la mer pour y déposer des blocs flottants. Tout a donc changé depuis l'envahissement des glaces ou plutôt des glaciers. D'après ce que l'on sait du rôle prépondérant exercé par l'humidité dans ce phénomène, lorsqu'elle se combine avec une altitude suffisante pour convertir en névé la neige des sommets, on peut croire que cet envahissement a commencé de se reproduire avant même la fin des temps tertiaires, c'est-à-dire à partir du pliocène, dernière formation dont il existe des traces au Spitzberg. Il y aurait eu à cette époque un sure exhaussement général dans le relief des terres du nord, surexhaussement dont la formation des glaciers aurait été la conséquence immédiate. Plus tard, M. Heer admet un mouvement contraire, c'est-à-dire un affaissement de toutes les côtes, coïncidant avec ce qui se passait en Scandinavie, et dont le résultat a été de ne laisser au-dessus des eaux de la mer que les parties montagneuses, dès lors recouvertes d'un glacier continu. Ces mouvements divers et successifs tendant à accroître d'abord le relief des terres, pour l'exagérer ensuite et se terminer par un affaissement progressif des côtes, semblent se lier à un phénomène général pour notre continent, et on peut dire pour l'ensemble de notre hémisphère. Il explique la plupart des grands changements qui eurent lieu vers la fin des temps tertiaires, et s'il ne justifie pas à lui seul l'abaissement définitif de la température, on ne peut méconnaître qu'il a dû y contribuer dans une large mesure.

Voici maintenant quelques détails du plus haut intérêt sur les caractères qui distinguent l'ensemble de la végétation tertiaire arctique. Afin de n'affaiblir aucun trait, nous laisserons parler l'auteur lui-même, qui a condensé en un petit nombre de pages, sa composition, ses contrastes et ses affinités.

« En excluant de l'ensemble les Cryptogames cellulaires, nous obtenons 156 plantes vasculaires dont 28 herbacées (12 Fougères ou Equisétacées, 14 Monocotylédones et 2 Dicotylédones) et 128 de consistance ligneuse, si l'on prend pour guide leur analogie avec les espèces vivantes. Parmi ces dernières, 78 espèces étaient probablement arborescentes, 31 simplement frutescentes (49 demeurent douteuses.) Leur présence prouve l'extrême variété qui régnait alors dans la végétation forestière de l'extrême nord. Dans le groupe des Conifères, les *Taxodium*, *Glyptostrobus*, *Salisburya* perdaient leurs feuilles au retour de l'automne, tandis que 27 autres de la même classe les conservaieut certainement pendant l'hiver. 56 espèces d'arbres ou arbustes angiospermes avaient des feuilles caduques, tandis que 21 espèces, si l'on en juge par la consistance coriace de leurs organes appendiculaires, demeuraient toujours vertes. Ce sont les suivantes: *Populus sclerophylla*, *P. arctica*, *Myrica acuminata*, *M. borealis*, *Quercus drymoja*, *Q. fuscicervis*, *Q. steenstrupiana*, *Daphnogene Kanii*, *Alcea ? arctica*, *Mac-Clintokia dentata*, *M. Lyellii*, *M. trinevris*, *Andromeda protogaea* et *Saportana*, *Diospyros Loveni*, *Magnolia Inglefieldii*, *Ilex longifolia*, *I. reticulata*, *Hedera Mac-Clurii*, *Callistemophyllum Moorii*, *Prunus Scottii*. On voit par là que les régions polaires miocénes étaient plus richement pourvues d'essences à feuilles persistantes que notre zone tempérée actuelle. Pourtant, si l'on excepte le Lierre, cette catégorie de plantes se trouvait restreinte au Groënland.

La connaissance encore imparfaite que nous avons de la Flore polaire miocéne infirme les conclusions qu'il serait naturel de formuler, en songeant à l'absence de certaines formes végétales; pourtant, il est impossible de ne pas remarquer l'exclusion, absolue jusqu'à ce jour, des Palmiers, des Mimosées, des *Cinnamomum*, si fréquents dans l'Europe tertiaire; point de traces non plus de *Porana*, ni de Sapindacées, tandis que les formes actuellement propres à la zone tempérée sont évidemment les plus saillantes et les plus répandues.

Les arbres et arbustes qui reparaissent le plus souvent dans la

Flore arctique sont les suivants: *Taxodium dubium*, *Sequoia Langsdorffii*, *Populus Richardsonii* et *P. arctica*, *Alnus Keffersteinii*, *Corylus Mac-Quarii*, *Fagus Deucaliois*, *Quercus Olafseni*, *Platanus aceroides*; ces arbres existaient probablement dans toute l'étendue des régions polaires.

De toutes ces espèces, le Chêne et les deux Peupliers sont les seules qui appartiennent en propre à la zone arctique; les autres se trouvaient aussi dans l'Europe centrale et quelques-uns pénétraient même jusque sur les bords de la Méditerranée actuelle. En résumé, l'ensemble comprend 50 espèces déjà connues et 112 nouvelles, qui n'ont été encore observées que dans le Nord. Parmi ces dernières, et en dehors de celles que nous avons citées plus haut comme répandues partout, il faut distinguer particulièrement les suivantes: *Taxodium angustifolium*, *Salisburya borealis*, *Smilax Franklini*, *Potamogeton Nordenskiöldii*, *Quercus Groënlandica*, *Q. platania* et *Steenstrupiana*, *Ulmus diptera*, *Daphnogene Kanii*, les *Mac-Clintokia*, *Hedera Mac-Clurii*, les *Vitis islandica*, *arctica* et *Olriki*, les *Magnolia*, *Paliurus* et *Ilex*, les Tilleuls et le *Prunus Scottii*. Il n'est cependant par certain que ces espèces aient toutes fait partie au même titre exclusif de la Flore arctique. Nous connaissons jusqu'ici fort peu de chose de la Flore miocéne du nord de l'Europe, de celle de l'Amérique et de l'Asie, et ces Flores peuvent nous réserver la surprise de bien des espèces que nous n'avons encore rencontrées que dans l'extrême nord. Le rôle si remarquable dévolu alors aux Peupliers doit être remarqué d'autant plus que les Saules à côté d'eux ne se montrent qu'en échantillons isolés et sans aucune liaison avec ses formes boréales.

Il est en effet bien singulier de n'observer, dans cette foule d'espèces, aucun représentant des formes aujourd'hui exclusivement arctiques; et d'y rencontrer au contraire les analogues de celles qui vivent maintenant dans la zone tempérée, d'où elles remontent jusque dans le voisinage du cercle polaire. Nous pouvons désigner comme faisant partie de cette seconde catégorie les *Pteris Rinkiana* et *winingsis*, *Pinus Mac-Clurii*, *Potamogeton Nordenskiöldii*, *Sparganium stygium*, *Populus Richardsonii* et *Zadduchi*, *Alnus Keffersteinii*, *Corylus Mac-Quarii*, *Betula* et *Menyanthes*, c'est-à-dire un total de 11 espèces.

En réalité, la plupart des espèces n'ont rien de commun avec celles de la flore polaire actuelle, et leurs affinités les plus étroites les rattachent constamment à des contrées situées plus loin vers le midi. Il y a donc eu depuis lors une révolution complète dans les éléments constitutifs de la végétation du nord; et nous observons même ici ce singulier mélange de types végétaux, maintenant disséminés sur plusieurs points du monde. En fait de types centro-européens, nous devons signaler les *Pteris winingsis* et *Rinkiana*, les *Equisetum*, *Phragmites*, *Sparganium*, *Potamogeton*, le *Populus Richardsonii*, les *Salix*, l'*Alnus Keffersteinii*, le *Corylus Mac-Quarii*, le *Fagus Deucaliois*, les *Menyanthes*, *Gnium* et *Hedera*; en fait de types austro-européens: le *Diospyros brachysepalis*, les *Paliurus*, *Colutea* et le *Prunus Scottii*; en fait de types japonais: les *Glyptostrobus*, *Thunopsis* et *Salisburya*; en fait de types asiatiques proprement dits: les Peupliers à feuilles coriaces, le *Planera Ungeri*, le *Betula prisca*, le *Juglans acuminata* et probablement le *Quercus Steenstrupiana*; en fait de types américains: l'*Osmunda Heceri*, le *Lastrum striica*, les *Taxodium* et *Sequoia*, les *Pinus Mac-Clurii*, *Martini*, *Steenstrupiana* et *Angolfiana*, le *Populus Zadduchi*, le *Betula macrophylla*, 4 espèces de Chêne, l'*Ostrya Walkeri*, le Platane, l'*Andromeda protogaea*, les 3 *Vitis*, le *Magnolia* et le Tulipier, le *Juglans bilinica*, le *Tilia Malmgreni*, le *Rhamnus Eridani* et les deux espèces de *Cratogeomys*. L'élément américain prédomine dans la Flore fossile du Groënland, de l'Islande et du Spitzberg, comme dans celle de l'Europe miocéne contemporaine; et cet élément se manifeste, soit que l'on considère les espèces que l'extrême nord possédait en commun avec nos contrées, soit que l'on n'ait pas encore découvert dans la zone polaire certaines espèces alors répandues dans toute l'Europe miocéne; je citerai particulièrement l'*Acer trilobatum*, le *Liquidambar europicum*, les *Populus latior* et *balsamoides*; des explorations ultérieures le

feront peut-être rencontrer, il faut ajouter cependant qu'elles sont également absentes de la Flore miocène de Dantzic et de celle de Königsberg.

Nous avons réuni à la Flore arctique les plantes d'Islande et des rives du Mackensie, parce que les localités qui les ont fournies se trouvent dans le voisinage immédiat du cercle polaire. En opérant le retranchement de ces espèces, on obtient pour la zone qui s'étend du 70^e au 80^e degré de latitude, un total de 123 espèces qui manifestent une grande uniformité de caractères, comme si elles avaient autrefois dépendu du même ensemble végétal. Parmi les plantes qui proviennent des deux premiers pays, il ne se trouve aucun type qui, comparé avec ceux du Groënland, puisse devenir l'indice de divergences climatiques entre les deux régions. La Flore de toutes les localités réunies de la zone arctique est empreinte d'un cachet d'uniformité très-remarquable, quoique chaque contrée possède aussi des espèces qui lui sont propres; mais cette dernière particularité tient sans doute à la connaissance imparfaite que nous avons encore de cette végétation fossile.

Il est surprenant, eu égard au voisinage de l'Islande et du Groënland, que le nombre des espèces communes entre ces deux pays ne soit pas plus considérable; ainsi, Atanekerdluk, sur la côte occidentale du Groënland, possède moins d'espèces communes avec l'Islande qu'avec le Spitzberg et les lignites du Mackensie, bien plus éloignés cependant. Il est naturel d'en conclure que le Groënland miocène se trouvait sans doute en liaison directe avec le continent américain d'une part et le Spitzberg de l'autre, tandis que l'Islande en était déjà séparée par la mer. Le Groënland et le Spitzberg possèdent en commun plusieurs espèces particulièrement propres à la zone arctique, tandis qu'à l'exception du seul *Quercus Olafseni* les plantes qui se montrent à la fois en Islande, dans le Groënland et au Spitzberg se retrouvent aussi sur le continent européen, à l'époque miocène. Considérée dans son ensemble, la Flore miocène d'Islande diffère sensiblement de celle des autres localités arctiques; les nombreuses espèces de Bouleaux et de Pins, la fréquence de l'*Acer otopteric* et du *Sequoia Sternbergii*, la présence d'un Ormeau et d'un Tulipier, comme aussi l'absence des Peupliers, communiquèrent à cette Flore une physiologie spéciale. La Flore du Groënland septentrionale se distingue par une merveilleuse profusion de formes. Il suffit de jeter un regard sur la masse de plantes que renferment les roches ferrugineuses d'Atanekerdluk, ou seulement de parcourir les planches de cet ouvrage, pour se convaincre que l'on a sous les yeux les restes ensevelis d'une forêt composée d'une multitude d'arbres et d'arbustes, dans des proportions plus variées que dans aucune des contrées actuelles de l'Europe centrale. Il est déjà possible, en effet, de signaler 76 espèces susceptibles d'en avoir fait partie. Les *Sequoia* et les Peupliers ont dû dominer dans cette forêt, mais à ces arbres se joignaient des Chênes (on en compte 8 espèces dont quelques-unes avaient des feuilles qui atteignaient un demi-pied de longueur), 4 espèces de Hêtres, un Platane, des Plaquemiers et des Noyers; les Houx aux feuilles coriaces et les Magnolias n'y étaient pas rares, et des Chênes, des Charmes, des *Ostria* leur étaient associés. A ces arbres s'attachaient un Lierre et deux espèces de Vignes au feuillage élégamment découpé, tandis que des Aunes, des Noisetiers, des Andromèdes, des Cornouillers, des Nerpruns et des Alisiers, entremêlés de Fougères aux frondes délicates, constituaient d'épais taillis. Il faut encore citer, au nombre des types les plus remarquables de cette Flore, les *Salisburia*, les *Thuopsis*, les *Daphnogene*, les remarquables *Mac-Clintockia*, deux espèces de Paliures et de Houx, le Magnolia, les Vignes, un Cerisier à feuilles persistantes, des Chênes-verts et un Noyer. Les espèces les plus saillantes du Mackensie sont le *Glyptostrobus* et un *Smilax*. Parmi celles du Spitzberg, il faut remarquer une Fougère élégante, une Prêle, le *Taxodium* à feuilles étroites et le Tilleul. Il est surprenant de n'y observer aucun Bouleau et de constater aussi que, dans le Groënland, on n'a encore recueilli que des fragments d'écorce et une seule feuille assimilables à celles de ce genre.

Si l'on se base sur le grand nombre d'espèces communes au

Canada septentrional, au Groënland et au Spitzberg, pour admettre l'existence d'un vaste continent miocène s'étendant sans discontinuité dans l'intérieur de la zone arctique, il est permis de se demander s'il ne communiquait pas directement avec le continent européen. L'abondance des espèces communes aux deux régions rend cette supposition vraisemblable; mais il s'agirait encore de rechercher dans quelle direction une connexion de ce genre a pu avoir lieu. Une liaison du Spitzberg avec le cap Nord, par l'intermédiaire de l'île de l'Ours, n'aurait rien en soi d'in vraisemblable à moins que l'on ne préférât admettre une jonction du Groënland septentrional avec la Laponie. L'absence de tout vestige de plantes fossiles en Scandinavie enlève la possibilité de vérifier si cette hypothèse repose sur quelque fondement; mais peut-être cette lacune sera-t-elle un jour comblée, peut-être aussi une autre liaison a-t-elle existé par le sud du Groënland, et dès lors, on se trouve entraîné vers l'opinion qui soutient l'existence probable de l'Atlantide. J'ai développé moi-même ailleurs cette idée d'une manière trop détaillée pour songer à la discuter de nouveau. Je me contenterai d'observer que la présence des plantes miocènes d'Europe dans la zone arctique et la physiologie américaine de la Flore miocène trouvent dans cette hypothèse une explication des plus naturelles. Si la Flore européenne miocène n'avait compris en fait de types américains que ceux qui se montrent aussi dans la Flore miocène arctique, il en résulterait que la nature végétale n'aurait exercé son action dans les deux mondes que par l'intermédiaire unique de la zone arctique; mais nous observons aussi en Suisse des types américains subtropicaux, comme les Sabals et les Palmiers à frondes pinnées, qui certainement n'ont pu suivre cette route de l'extrême nord pour arriver jusqu'en Europe."

On voit par ce qui précède que la végétation tertiaire arctique se compose de deux éléments bien distincts: l'un spécial aux régions polaires, l'autre commun à ces régions et à l'Europe miocène. Prenons-les successivement, et tâchons d'en fixer les caractères respectifs; cette étude indispensable servira de base à nos appréciations sur la nature du climat qui régnait alors dans la zone arctique.

La Fougère la plus curieuse est certainement le *Sphenopteris Bloomstrandii* de la Baie du Roi (*King's Bay*) au Spitzberg; M. Heer la rapproche du *Gymnogramme calomelanos* Kaulf., espèce de l'Amérique tropicale; mais il serait peut-être plus naturel d'y reconnaître un *Asplenium* assez semblable à l'*Asplenium Wegmanni* Brugt. parmi les fossiles, et parmi les vivants à notre *Asplenium leucolatam* Sw. Le *Sphenopteris Miertchingi* du Groënland se rattache évidemment au même groupe.

Parmi les Abiétinées, les Pins proprement dits n'ont laissé que de faibles traces; mais les Sapins offrent sur divers points des spécimens propres à démontrer l'importance qu'ils avaient déjà acquise dans le nord.

L'*Abies Mac-Clurii* de la Terre de Banks présente des cônes presque entiers: ils sont cylindriques, de petite taille, et indistincts, ainsi que les rameaux, une espèce voisine de l'*A. alba* Michx; les cônes que l'on recueille dans la forêt submergée de Norfolk (*Forest bed*) ont une ressemblance singulière avec ceux-ci, bien qu'ils soient plus grands; les uns et les autres sont loin d'égalier ceux de notre *Epicea*, dont ils diffèrent en effet beaucoup.

Le *Pinus microsperma* Heer se rapproche au contraire des *Tsuga*, tandis que les *Pinus Ingolfiana* et *Strenstrupiana* montrent une étroite affinité avec les *Abies Fraseri* et *religiosa*. Il paraît donc certain que les principales sections du genre actuel se trouvaient alors représentées dans le nord.

Parmi les Monocotylédones, le *Potamogeton Nordenskiöldi* se fait remarquer par la netteté de ses caractères; il est difficile à distinguer du *P. natans* L., aujourd'hui répandu dans les eaux douces du monde entier.

Le plus commun des Chênes arctiques est le *Quercus Olafseni*: les empreintes provenant d'Atanekerdluk sont les seules qui paraissent incontestables; ses feuilles annoncent une espèce analogue au *Quercus prinus* L. d'Amérique. Le *Quercus groenlandica* se rattache plus étroitement encore à ce même type; M. Heer peut à peine signaler, entre la forme ancienne et celle de nos jours,

quelques légères différences dans le contour du limbe et le nombre des principales nervures.

Le *Populus Richardsoni* faisait évidemment partie de la section des *Tremula* : il reproduit le type de notre espèce actuelle dont il diffère surtout par la forme des dentelures qui sont plus nombreuses, plus profondes, et découpées en forme de crénelures. Le *Populus Hookeri* des lignites du Mackensie se range dans la même section ; mais il se rapproche plutôt du *P. tremuloïdes* Michx par la forme de son contenu et ses crénelures faiblement prononcées.

(A continuer.)

EDUCATION.

Un vice dans nos Écoles.

Un fait dont nous avons été à même de constater le côté désavantageux dans nos écoles de la campagne, et que nous aimons à signaler entre plusieurs, c'est l'usage de programmes tracés à l'avance, sur les questions qui doivent être posées aux élèves à l'examen. Rien de plus vicieux et de plus trompeur sur les prétendus progrès des élèves, que ce mode de les questionner sur des choses dont on les croit instruits et dont ils n'ont que la routine.

Il nous est arrivé d'assister à plusieurs examens qui ont eu lieu récemment dans certaines écoles élémentaires. On nous a prié de questionner les élèves sur la grammaire, l'arithmétique et autres branches de l'enseignement primaire. Tant que les questions étaient posées d'après le programme, les élèves répondaient à merveille, mais il ne fallait pas dévier beaucoup la construction du problème pour les mettre dans l'impossibilité de répondre. Il était facile de voir qu'ils ne possédaient que la routine des choses, et non pas l'instruction qu'on aurait pu leur supposer d'après l'ordre et la disposition des programmes.

Un des examinateurs demanda même à un jeune élève s'il pourrait lire aussi bien sur toutes les pages du livre qu'il lisait sur la page mentionnée au programme. Le petit garçon répondit ingénument : non. Depuis un mois et plus, il n'avait lu que cette page du livre et il la lisait si bien qu'il aurait pu la réciter par cœur.

Eh ! bien, voilà comment on s'abuse sur les véritables progrès des élèves dans nos écoles. Et l'on est tout surpris de voir un élève sorti de l'école en syntaxe depuis un an à peine, devenir incapable d'écrire un seul mot de français.

Il faudrait remédier à ce vice de notre enseignement. Les élèves devraient apprendre moins de choses à la fois, et les apprendre mieux. Ils s'attendraient à être questionnés aux examens sur des points imprévus et se mettraient, par les soins du maître et beaucoup d'application de leur part, en lieu de répondre à tout sur un sujet donné. Par exemple, ils apprendraient les principes d'une règle d'arithmétique et se mettraient capables de faire toute règle de même nature. En grammaire la même chose. Les élèves sauraient qu'ils doivent apprendre pour répondre à des problèmes difficiles, et il ne leur en coûterait pas d'aller au fond des choses. Le maître pour sa part, prendrait plus de soin à les instruire, parcequ'il saurait que le vrai progrès de son école sera révélé au jour de l'examen et qu'il sera impossible pour lui de faire paraître plus de science chez ses élèves qu'il y en a réellement. Mais tant que nous aurons des programmes d'examen comme aujourd'hui il n'y a pas de progrès possibles.

Cette question a déjà été agitée par un habile instituteur dans l'organe officiel du ministère de l'instruction publique, et si nous y attirons l'attention, c'est afin que les autorités prennent des mesures pour empêcher ces abus nuisibles à un haut degré à l'instruction des enfants du peuple. — *L'Union des Cantons de l'Est*

Enseignement Agricole dans les Ecoles Normales.

Discours de M. l'abbé J. C. Godin à l'École Normale Jacques-Cartier.

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique me faisait, au mois de Décembre dernier, l'honneur de me confier une mission importante en elle-même, mais surtout à cause de ses résultats : la mission d'aller visiter les principaux établissements agricoles en France, en Belgique et en Irlande ; d'en étudier l'organisation, et de constater quel serait le meilleur système à suivre pour développer le goût et l'instruction agricoles dans nos campagnes. Il ne s'agissait pas précisément, qu'il me soit permis de le faire remarquer à cette honorable assemblée, d'aller suivre des cours sur l'agriculture, d'en apprécier les meilleurs modes, d'en faire connaître les dernières améliorations. On voulait, non pas tant savoir comment on cultive les céréales à Grignon, les légumes à Beauvais, les fleurs à Gand, comment on améliore les races en Angleterre et en Irlande ; mais s'assurer comment, étant donné un bon système agricole, on peut le faire connaître à la masse du peuple, le faire goûter et accepter dans toutes les campagnes ; en un mot, M. le Ministre voulait s'assurer par quels moyens le petit propriétaire, l'humble fermier peut bénéficier des connaissances et de l'expérience acquises dans les grands établissements agricoles, souvent au prix de très grands frais et de dépenses considérables. La mission que l'on me confiait était donc très-importante, car il me fallait répondre à une confiance que je ne pouvais pas justifier, et à un besoin que tout le monde signale dans le pays officiellement.

En attendant que je fasse le rapport circonstancié de mon voyage, accompagné de tous les documents que j'ai pu recueillir, de tous les chiffres et statistiques qui justifient les dépenses et les résultats des établissements que j'ai visités, j'ai cru qu'il serait agréable à cette respectable assemblée d'en avoir une esquisse de résumé et comme une vue d'ensemble, et avec la permission de M. le Ministre de l'Instruction Publique, je me permettrai de vous entretenir de mon voyage.

Avant d'entrer en matière, vous dirai-je un mot des émotions que j'ai éprouvées au moment du départ. Il m'était donc donné de m'embarquer pour l'Europe, de parcourir une partie de la France, notre Mère-Patrie, de fouler peut-être de mes pieds le même sol qu'ont habité autrefois mes aïeux. J'allais visiter Paris, la plus belle ville du monde, Londres, la ville la plus grande et la plus commerçante de l'univers. Je me disais que si la question de l'agriculture n'avait rien à gagner quand je m'occuperais à considérer les monuments de Paris, elle n'aurait rien à y perdre non plus. En traversant les autres villes importantes et les départements de la France, la question agricole ne m'obligeait pas à fermer les yeux. Aussi, j'ai tâché de voir, d'observer et de me rappeler, surtout dans les moments où il me fallait attendre pour arriver jusqu'aux hauts personnages auxquels on avait bien voulu me recommander.

Le souvenir de la visite de M. Chauveau, celui du passage de nos Zouaves Canadiens et la qualité de Canadien-Français me firent trouver partout un accueil des plus bienveillants.

Arrivé à Paris le 21 Décembre au soir, je tombais au milieu des réjouissances et des fêtes officielles. Aussi quand je fus admis auprès du Ministre de l'Instruction Publique, le 5 janvier, je compris qu'on tenait à obliger la Province de Québec et son premier ministre.

On a beaucoup parlé de M. Duruy ; je n'ai pas à juger ce qu'il fait ni ce qu'il veut faire pour l'instruction, mais je dois dire que la manière toute bienveillante dont il a daigné m'accueillir, me mit tout de suite à l'aise, et que de tous les personnages officiels, Son Excellence et le Sous-Directeur de la Division de l'Agriculture, sont ceux qui m'ont témoigné le plus grand empressement à me donner ou à me faire donner les renseignements dont j'avais besoin.

Je n'entreprendrai pas d'énumérer tous les noms des personnes qui se sont empressées de m'obliger. Cependant il en est un que j'aime à faire connaître. C'est celui de M. Rameau. M. Rameau qui a donné tant de preuves de l'intérêt qu'il porte au Canada, dans son ouvrage "La France aux Colonies," et dans ses lectures au Cercle Catholique à Paris, m'a témoigné si souvent qu'il veut encore se rendre utile à notre pays, que j'aime à payer en présence de cette assemblée un tribut de reconnaissance à cet éminent écrivain, à ce véritable ami du Canada.

Il y a dans la France trois grandes écoles d'agriculture, appelées : "Écoles Impériales d'Agriculture," savoir, celle de Grignon, de La Saulsaie, et de Grandjouan ; des fermes-écoles en grand nombre, situées dans différentes parties de la France ; des Ecoles Normales en plus grand nombre encore où l'on enseigne les éléments de la science de l'agriculture et de l'horticulture. Quelques orphelinats et maisons de réformes, où l'on apprend aux jeunes orphelins et aux jeunes délinquants l'art de bien cultiver une ferme. On considère encore comme

appartenant à l'agriculture les Ecoles de Médecine Vétérinaire. Tous ces établissements d'enseignement agricole ont été fondés ou sont patronés par le gouvernement.

Il y a aussi d'autres institutions indépendantes du Gouvernement, établies par des communautés ou des particuliers. Le Gouvernement vient en aide à quelques-unes par une subvention annuelle.

De plus des concours sont ouverts dans les différents départements ou arrondissements de la France, où l'on accorde des primes d'encouragement à ceux qui présentent les plus beaux animaux de boucherie, les vacheries, les porcheries, les bergeries, etc., jugées les meilleures.

Les journaux du Canada ont parlé sans doute du concours ouvert à Chartres, au printemps dernier, où l'Empereur n'a pas cru abaisser sa Majesté Impériale en encourageant par sa présence les efforts des concurrents.

Enfin l'on a établi deux sociétés de Crédit-Foncier, dont le but est de procurer aux Fermiers les moyens faciles d'obtenir quelque argent afin d'augmenter et d'améliorer le mobilier mouvant de la Ferme, de se procurer des grains de semence, etc.

Ces sociétés ne comptent encore que quelques années d'existence. L'Ecole Impériale de Grignon, qui n'est pas inconnue en Canada, jouit d'une réputation européenne. Partout, quand je faisais connaître le but de ma mission, on me demandait aussitôt si j'avais visité l'Ecole de Grignon. Il est difficile sans doute de ne pas avoir une haute idée d'une maison qui s'est acquise une telle réputation. J'avais moi aussi cette haute idée de Grignon. Je veux bien croire que cette école a formé de savants professeurs d'agriculture, de bons cultivateurs, fermiers, et qu'elle a contribué grandement à répandre la science théorique et pratique de l'agriculture. Je vous avouerai, cependant, que j'ai été grandement désappointé. J'ai trouvé l'Ecole dans une époque de transition, décadence serait peut-être le mot. On y voit bien encore de beaux musées agricoles et horticoles, de riches collections de plantes, de graines, de nombreux outils plus ou moins parfaits, de grandes constructions, des dépendances qui indiquent que l'Ecole était autrefois prospère ou du moins tenue sur un grand pied. Mais aujourd'hui, tout cela est dans un état qui indique un malaise, un état de souffrance dans l'organisation, dans le personnel dirigeant et enseignant, ainsi que parmi les élèves. Ceci tient à des causes qu'il est difficile d'apprécier et que je n'ai pas besoin de faire connaître ici.

Que va-t-il résulter de tout cet état de choses ? Je n'en sais trop rien. Quand je pus faire mes observations, on était au commencement de janvier, et au mois de mai, M. Porlier, sous-directeur de la division agricole, m'écrivait qu'il n'y avait encore rien de décidé par rapport aux changements à introduire dans le programme de l'Ecole de Grignon.

Après avoir quitté Grignon, j'allai visiter l'Institut Normal Agricole de Beauvais.

Il y a à Beauvais dans une même institution, marchant côte à côte, deux cours : un cours Normal Agricole, et un cours Normal Primaire.

L'Institut Normal Agricole a été fondé en 1855, avec le concours du gouvernement et du Conseil Général de l'Oise.

Il a pour but :

1^o De donner l'instruction théorique et pratique aux jeunes gens de 16 ans au moins, qui désirent embrasser la carrière agricole.

2^o De les préparer au professorat agricole.

3^o De faire naître des vocations agricoles, de les encourager et de populariser les connaissances utiles à l'agriculture.

L'établissement est sous la direction des Frères des écoles chrétiennes, aidés du concours de professeurs laïques, et sous le patronage de l'Administration.

La durée des études est de trois ans.

Une exploitation agricole est annexée à l'Institut. La ferme exploitée occupe une étendue de 364 arpents. Elle est située à trois milles environ de l'école. Les Directeurs en ont fait la location pour un terme de 27 ans, si ma mémoire est fidèle, à raison de 31 francs l'arpent.

Une fois ou deux par semaine les élèves se rendent sur la Ferme pour s'initier à la pratique de l'agriculture, et se livrer au travail manuel.

Tout près de l'institution est un jardin d'une assez grande étendue pour permettre aux élèves d'aller tous les jours pendant une heure se livrer à la pratique de l'arboriculture et de la culture potagère, et s'initier à tous les secrets de cet art.

Le cours Normal Primaire a principalement pour but de former des instituteurs pour les écoles primaires, mais il peut aussi préparer au cours agricole. On y enseigne les éléments de l'agriculture et de l'arboriculture.

Cette institution paraît être en état de prospérité, bien que nou-

vellement fondée, et M. le Sous-Directeur de la division de l'agriculture m'en a parlé avec éloge.

Quatre-vingt-six élèves, en Avril dernier, fréquentaient le Cours Normal Primaire, et 40 le Cours Normal Agricole. Ces derniers sont pour la plupart des jeunes gens de premières familles. Cependant ils sont obligés à tous les travaux de la Ferme, au temps de la pratique, comme les fils de fermiers.

Le gouvernement vient en aide à l'institution par une subvention annuelle de 5,000 francs. Cette somme a toujours été appliquée à la comptabilité de la Ferme et a permis aux Directeurs de réaliser un bénéfice de 3,000 francs en moyenne par an.

Le but des Fermes-Ecoles est de former d'habiles cultivateurs praticiens, capables soit d'exploiter avec intelligence leur propriété, soit de cultiver la propriété d'autrui, comme fermiers, métayers, régisseurs ; soit enfin de devenir de bons aides ruraux, commis de Ferme, chefs de main-d'œuvre, ou d'attelage, jardiniers et bergers.

Le temps de séjour à l'Ecole est fixé à trois années. Les élèves doivent être âgés au moins de 16 ans. A chaque jour ils reçoivent un cours de deux heures sur l'agriculture et l'arboriculture tout à fait pratiques. Le reste du temps ils doivent s'occuper aux travaux de la Ferme.

Les Fermes-Ecoles prenant leurs apprentis parmi les travailleurs ruraux, il a été statué que pendant toute la durée de l'enseignement professionnel, les jeunes gens ne coûteraient rien à leurs parents, et que de plus ils obtiendraient, à titre d'encouragement, une sorte d'équivalent des gages qu'ils recevraient s'ils travaillaient ailleurs. C'est à ces divers titres qu'outre le profit du travail attribué au Directeur, profit qui ne peut entièrement payer les dépenses de nourriture, soins médicaux, blanchissage, éclairage, etc., il est encore alloué par an à celui-ci, pour chaque apprenti présent, une somme de 250 francs, dont 35 frs. servent à couvrir les dépenses auxquelles peut donner lieu l'entretien du trousseau. De cette même somme de 250 francs on retient 10 francs qui entrent dans la composition d'une masse à répartir, à la fin de chaque année par le Directeur aux élèves qui sortent après avoir fait leur cours complet. Le Directeur doit prendre pour base de cette répartition le zèle et la bonne conduite des élèves.

Chaque année une prime de 400 francs est attribuée à l'apprenti qui ayant terminé le cours complet de ses études aura obtenu le No. 1 dans les examens de la dernière année.

Le gouvernement pourvoit aux traitements du personnel enseignant par la modique somme de 21400 environ.

La culture de la Ferme-Ecole d'Hectomoulin que j'ai visitée contient 370 hectares ou 1079 arpents environ de terre, jardins, herbages et bois ; tous les bâtiments d'exploitation, construits en pierre et brique, ont été bâtis avec luxe.

Elle est une de celles qui réussissent le mieux ; car bien que le gouvernement paraît subvenir à tous les frais d'entretien des élèves, moins l'habil, plusieurs Fermes-Ecoles ne réussissent pas, n'ont pas assez d'élèves parce que le gouvernement ne fait pas encore assez pour assurer le progrès de ces institutions. C'est du moins l'opinion qu'ont exprimée les quelques personnes à qui j'ai parlé de ces Fermes-Ecoles.

Il me restait encore à visiter les Ecoles Normales pour voir si j'y trouverais un enseignement qui pût répondre à ce que le gouvernement veut faire ici. Je reçus à propos une lettre de Son Excellence M. le Ministre de l'Instruction Publique de France, qui me désignait celles des Ecoles Normales, où les cours d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture sont le plus complètement organisés. Ce sont celles de Chartres, d'Amiens, de Besançon, de Strasbourg, de Bourges, du Puy, de Panthémy, de Toulouse, de Rodez, de Montpellier et d'Aix.

A ces Ecoles Normales sont annexés des jardins où l'on enseigne aux élèves la science pratique de l'horticulture et de l'arboriculture. A Bourges, les élèves de 1^{ère} et de 2^{ème} année reçoivent d'abord dans les classes, deux ou trois fois par semaine, des leçons d'une heure chaque fois sur l'horticulture maraîchère et fruitière. Ceux de la troisième année ont une heure de classe par semaine dans laquelle on leur donne des notions générales sur l'agriculture.

Quoiqu'il y ait dans l'enseignement, l'organisation et l'économie de ces écoles, au point de vue de l'agriculture, beaucoup de choses que nous pourrions emprunter avec avantage, ce n'était pas tout ce que je cherchais. Je dirai même que ce n'est pas assez. Mais M. de Gouvello, ami de l'éducation agricole et fondateur de colonies agricoles pour les enfants assistés et les orphelins, et quelques autres personnes que je consultai, me dirent que M. le Ministre de l'Instruction Publique désire annexer des fermes aux écoles normales, et que la difficulté est de se procurer de ces fermes vu le prix élevé des terrains qui avoisinent les villes de France où sont établies la plupart des écoles normales. Puis on ajouta que dans quelques jours devait se tenir une assemblée dans laquelle on s'occuperait de cette question. Et vous avez pu voir par les journaux que M. Darny s'en est occupé sérieusement. Cependant au mois de Mai, M. le sous-directeur

de la Division de l'Agriculture disait qu'il n'y avait encore rien de décidé.

Avant de quitter la France, je dus à une délicate attention de M. Duruy, la faveur d'assister à l'ouverture du Corps Législatif, faveur à laquelle je ne pouvais m'attendre, sachant qu'elle était recherchée par tout ce qu'il y avait de plus distingué à Paris. Il n'est pas donné à tout le monde de voir, réunis dans une même enceinte, l'Empereur, l'Impératrice, le Prince Impérial, les ambassadeurs et les représentants des grandes nations, les Ministres du Gouvernement, les Sénateurs, les hauts officiers militaires, et tout le Corps Législatif de la France. Je savais bien que pour moi ce spectacle ne me serait pas donné une autre fois dans ma vie. Je pus donc entendre l'Empereur Napoléon, prononcer d'une voix agréable et sonore, le discours d'ouverture des Chambres de Paris. Je pus être témoin de l'admiration qu'excite la présence de l'Impératrice Eugénie lorsqu'elle veut bien apparaître dans ces augustes assemblées, comme lorsqu'elle se montre au milieu du peuple parisien. Je pus assister en un mot, à une de ces assemblées dont l'écho seul crée dans tout Paris, la France, je dirai même l'Europe entière, une certaine excitation qui a du retentissement jusqu'en Canada.

Dans une autre circonstance, il me fut permis d'assister une fois aux délibérations du Corps Législatif. "L'aliénation du domaine de l'Etat et du domaine public, le rappel du Jury, la liberté de l'imprimerie et de la librairie", voilà autant de questions qui furent discutées avec une certaine vivacité qui ne manquait pas de grandeur, et qui rendirent cette séance une des plus intéressantes de la session. Plusieurs orateurs distingués prirent la parole, entr'autres MM. Rouher, Ministre d'Etat; Magne, des Finances; Baroche, de la Justice; Forcade de la Roquette, de l'Intérieur, et MM. les députés Marie, Picard, Jules Simon et Pelletan.

Mais laissons là mes impressions, je dois m'arrêter ici. Arrachons-nous à ces souvenirs, le devoir m'entraîne plus loin, je dois me rendre en Belgique.

J'arrivai à Bruxelles la veille au soir de la mort du fils du roi Léopold II. Le deuil de la famille royale, qui regrettait encore beaucoup plus la perte d'un enfant chéri, que celle de l'héritier présomptif du trône, était le deuil de toute la Belgique, qui est très-attachée à son roi, et qui depuis plusieurs semaines souffrait pour ainsi dire des douleurs atroces que ressentait le jeune Prince.

J'assistai aux funérailles. Le roi suivait à pied le cercueil, il était supporté par son frère le Comte de Flandre. Il eut la force après le chant de l'absoute de descendre dans le caveau où sont déposés les restes de son fils, et de placer de ses propres mains une couronne d'immortelles sur sa tombe.

Un ordre royal avait commandé que toute la cérémonie funèbre se fit avec simplicité; mais cette simplicité relevait même la solennité de la cérémonie funèbre. On y voyait davantage éclater le deuil, la tristesse que causait la mort du premier héritier du trône, l'espoir de la nation belge.

Je ne pus voir les personnes auxquelles l'Honorable M. Chauveau m'avait adressé qu'après les obsèques du Prince Royal. J'obtins une audience de M. de Bellefroid, directeur-général de l'agriculture et de l'industrie. Ce monsieur me fit un accueil plein de bienveillance, et me fournit les renseignements que je demandai.

Nous avons dans la Belgique, me dit-il, quatre institutions principales où l'on enseigne l'agriculture et l'horticulture, et quelques autres sciences qui s'y rattachent. Ce sont l'Institut Agricole de Gembloux, l'Ecole d'Horticulture de Vilvorde, l'Ecole d'Horticulture de Genbrugge près de Gand, et l'Ecole de Médecine Vétérinaire de Cureghem. De plus, dans un grand nombre de localités, des lecteurs payés par le gouvernement donnent des conférences publiques et gratuites sur l'agriculture, l'horticulture et l'arboriculture aux fermiers et jardiniers qui veulent y assister. A la permission que je lui demandai de visiter ces établissements, M. de Bellefroid répondit gracieusement que non-seulement il me permettait de le faire, mais qu'il m'y engageait fortement.

Un institut est fondé aux frais de l'état à Gembloux. L'enseignement qui y est donné est théorique et pratique. Le cours est de trois années.

Les élèves sont pensionnaires et externes. A cet Institut est annexée une ferme-école pour servir à l'instruction des élèves.

L'étendue de cette ferme était en 1861 de 108 arpents de terre, environ, et aujourd'hui elle est de près de 184.

Le gouvernement a loué cette propriété pour un terme de 22 ans à raison de 62 francs l'arpent.

On tient un compte séparé des dépenses et des revenus de la ferme. Elle a donné un revenu net qui a varié de 2100 francs à 9308. On a calculé que si les terrains occupés par les cultures expérimentales, les jardins, les champs des élèves, les étangs, les batiments et routes, les parcs et haies étaient exploités comme le reste de la ferme, les bénéfices

auraient augmenté de 2500 francs et le bénéfice annuel aurait été en moyenne pour les six années, de 1861 à 1867, de 6263 francs ou 10/10 du capital engagé, représenté par le mobilier mouvant, savoir, le bétail, engrais, instruments, etc., etc., nécessaires à l'exploitation de la ferme.

Sans être aussi célèbre ni aussi connu, peut-être, que Grignon, l'Institut de Gembloux jouit aussi d'une grande réputation, et aujourd'hui, il est plus intéressant pour le voyageur de visiter l'établissement de Gembloux que celui de Grignon.

Pour ne pas trop prolonger le temps, je ne dirai qu'un mot des écoles d'horticulture de Vilvorde et de Genbrugge.

A Vilvorde, on enseigne et on cultive surtout l'arboriculture. La pépinière où les élèves étudient la pratique de l'arboriculture est considérable et bien tenue. Elle appartient à un particulier de la ville de Vilvorde, et moyennant un contrat passé avec le gouvernement, les élèves peuvent suivre les travaux qu'on y fait et y travailler eux-mêmes, sous la direction de leurs professeurs.

Cette pépinière donne au propriétaire un revenu net qui a varié de 4 à 30,000 francs.

A Genbrugge, près de Gand, c'est particulièrement l'Horticulture de luxe qu'on cultive. Gand peut être appelé la capitale des fleurs. Plusieurs horticulteurs en font un commerce très-étendu. Ils ont des agents et des explorateurs qui parcourent les différentes parties du monde, l'Amérique même et l'Océanie pour y chercher des fleurs, des plantes qu'ils expédient à Gand, et là on tâche de les acclimater, on les cultive, on les multiplie et on les exporte dans les différentes parties de l'Europe. en Russie, par exemple, et jusqu'en Amérique, où nos amateurs reçoivent développées sans doute et perfectionnées, des fleurs qu'il ne tenait qu'à eux d'aller chercher dans leurs propres forêts. Les Etats-Unis et Montréal, si je me le rappelle bien, font venir des graines de plantes et de fleurs de la ville de Gand.

Un de ces grands horticulteurs de la ville de Genbrugge près de Gand, par un bail passé avec le gouvernement de la Belgique, tient une Ecole d'Horticulture, et permet à un certain nombre d'élèves d'étudier la science théorique et pratique de l'horticulture.

Les dépenses du gouvernement pour l'entretien de ces deux institutions s'élèvent annuellement de 19 à 22 mille francs pour l'Ecole de Vilvorde et de 13 à 15,000 francs pour l'Ecole de Genbrugge.

Je ne dirai rien ici de l'école de médecine vétérinaire de Cureghem près de Bruxelles, qui reçoit dans ses hôpitaux près de 4,000 animaux malades, donne des consultations gratuites, fait des conférences gratuites aussi; et qui m'a paru en un mot, un des établissements agricoles les plus florissants de la Belgique. Il me tarde d'arriver à une institution dont l'utilité pratique ne peut manquer de frapper tous ceux qui en prennent connaissance. Pour moi je crois que cette institution introduite dans le pays, opérerait avant longtemps un changement notable dans l'agriculture. Je veux parler des conférences gratuites.

Ces conférences publiques et gratuites sur l'Agriculture, l'Arboriculture, l'Horticulture et la maréchalerie, ont été ouvertes d'abord près des établissements dont je viens de parler. Cet exemple a été suivi dans la suite, et plusieurs autres conférences ont été ouvertes, à diverses époques, dans les différentes localités du pays. Enfin la loi du 18 Juillet 1860 a disposé par un article "que des conférences destinées à propager l'Instruction agricole et horticole pourront être organisées dans les localités où l'utilité en sera reconnue."

En 1866 le nombre des localités où l'on donnait des conférences, était de 92. On y a donné 704 conférences auxquelles ont assisté 14,019 auditeurs.

M. Bellefroid, Directeur général de l'Agriculture et de l'Industrie, les directeurs des établissements que j'ai visités, ainsi que les autres personnes que j'ai consultées disent que ces conférences produisent d'excellents résultats. C'est peut-être le moyen le plus immédiat de répandre la science agricole et horticole parmi les fermiers, et le plus à la portée de tous les cultivateurs.

Avant de quitter la Belgique, qu'il me soit permis de répéter ce que plusieurs ont dit avant moi: le peuple belge est actif, industrieux et intelligent. Les arts et les sciences y sont sur un haut pied. Les campagnes bien cultivées justifient parfaitement le nom de "Jardin de l'Europe," donné à ce petit coin de terre, quoique je l'aie parcouru dans une saison qui ne m'a pas permis d'en admirer toute la beauté ni toute la richesse.

Après la France et la Belgique, il me restait l'Irlande à visiter, mais je ne pouvais m'éloigner du continent sans jeter un regard vers la Ville Eternelle. J'avais vu Mgr. de Montréal et ses compagnons s'y rendant en toute hâte. Les Zouaves y étaient. D'ailleurs on pardonnera bien à un Prêtre, même chargé d'une mission comme la mienne, de continuer sa route à ses frais jusqu'à Rome afin d'aller recevoir la Bénédiction du St. Père, et de pouvoir dire comme St. Paul: Vidi Petrum. J'ai vu Pierre, j'ai vu la Ville Eternelle.

Comment dire tout ce que l'on voit à Rome? *Lapidés Clamant*, toutes les pierres parlent, nous rappellent un souvenir, chantent le triomphe

de J. C. sur le démon adoré autrefois sous le nom de Jupiter et des autres Divinités païennes. O Rome ! O Rome ! ton souvenir me fait presque oublier le but de mon voyage : il me semble que c'est pour toi seule que j'ai traversé l'Océan, et sarmonté tous les ennemis du voyage. Que dirai-je de la Ville Eternelle et de son immortel Pontife qui n'aît déjà été dit ? Deux fois, il me fut donné de voir Pie IX, d'éprouver cette émotion dont tout le monde parle et que personne ne peut comprendre que ceux qui l'ont ressentie. La seconde fois c'était à l'occasion du cinquantième anniversaire. Mgr. de Montréal qui avait bien voulu nous conduire avec lui a fait le récit de cette audience. Cette fois Pie IX me parut encore plus radieux : il semblait heureux du bonheur de sa famille, comme un bon père qui n'aime à être fêté qu'à cause de la joie qu'éprouvent ses enfants chéris.

Dans la Cour du Vatican, j'aurais encore pu m'instruire et me former une idée assez juste de l'industrie, du travail et des connaissances agricoles de ce peuple romain trop souvent calomnié.

Mais j'avais à visiter un autre peuple, victime de préjugés ; je devais me rendre en Irlande. De Rome à Dublin la route est longue. J'aurais bien voulu m'arrêter en Angleterre, consacrer quelques jours à visiter Londres, mais le temps me pressait, il me fallait arriver à Dublin.

Mgr. Woodlock, le savant et aimable Recteur de l'Université Catholique de Dublin, M. McDonell, un des Directeurs de l'Éducation en Irlande, et quelques autres à qui l'Honorable M. Chauveau m'avait adressé, me reçurent avec une bienveillance que j'aime à me rappeler. J'ai compris qu'ils tenaient à prouver à l'Honorable Premier de la Province de Québec, les bons souvenirs qu'ils conservent encore de son passage à Dublin.

L'École Normale de Dublin est assez connue, je crois, à l'École Normale Jacques-Cartier, pour qu'il me suffise de ne dire que ce qui a rapport à ma mission. M. Delaney, ancien professeur dans cette maison ; et élève diplômé de l'École Normale de Dublin, n'a pendant son enseignement, en donnant des notions plus complètes et plus exactes que je ne pourrais le faire ici.

Les Élèves-Instituteurs ou maîtres d'école (School-masters) qui désirent être reçus à l'École Normale Nationale, doivent subir un examen d'admission. Leur séjour à l'École Normale est de cinq mois. Ils y étudient pendant ce temps tout ce qui est nécessaire pour former un bon instituteur ; et de plus ils ont à répondre dans un second examen sur la science de l'agriculture.

Leurs connaissances dans cette branche doivent s'étendre aux matières suivantes, savoir :

- 1o. L'étude des sols et des engrais.
- 2o. La connaissance des instruments et machines nécessaires à la culture d'une ferme.
- 3o. L'adoption d'un bon système de culture, système de rotation, qui convient à la nature du sol cultivé et au climat.
- 4o. L'étude du bétail et des soins à lui donner.

A cette École Normale Nationale est annexée une Institution connue sous le nom de "Institution Albert" ou Ferme Modèle de Glasnevin.

Elle est située hors de la ville de Dublin, à trois milles environ de l'École Normale Nationale, près du village de Glasnevin.

Cette institution, fondée en 1838, par les Commissaires de l'École Normale Nationale de l'Irlande, a pour but d'enseigner la science théorique et pratique de l'Agriculture à des jeunes gens de l'Irlande, et à les rendre capables de devenir Professeurs d'Agriculture, Intendants des travaux d'une ferme, fermiers, etc.

Le personnel de cette institution se compose d'un Directeur-en-chef, qui est aussi surintendant du Département de l'Agriculture, d'un Directeur de la discipline intérieure qui donne en même temps l'instruction élémentaire. Il est aidé d'un assistant, d'un professeur d'agriculture qui donne chaque jour des leçons théoriques et pratiques sur l'agriculture, d'un Intendant des travaux de la ferme. Il y a aussi un professeur d'horticulture qui a l'intendance des jardins, un professeur de Chimie et de Géologie et un professeur de botanique.

Les élèves qui fréquentent cette institution sont de deux classes : les élèves internes et les élèves externes.

Les élèves internes sont des jeunes gens qui se proposent de devenir des intendants fermiers, fermiers, ou professeurs d'agriculture. Ils sont pensionnés, logés et instruits aux frais de l'État. Cette faveur n'est accordée qu'à un nombre limité de jeunes gens, environ quatre-vingts. Ils viennent des différentes parties de l'Irlande, le plus grand nombre ont passé par les autres fermes-modèles ou fermes-écoles dont je dirai quelques mots dans la suite.

Les conditions d'admission imposées aux candidats ou aspirants sont bien propres à exciter l'émulation entre eux.

Le cours des études est de deux années.

À la fin des deux années chaque élève reçoit un certificat témoignage de sa conduite générale, de ses progrès dans la science de l'a-

griculture et dans ses autres études, et surtout de son habileté et de ses connaissances comme agriculteur.

Pour exciter l'émulation et en même temps pour récompenser le mérite et développer les talents, on choisit après leur cours quelques uns des élèves les mieux qualifiés, et on les retient encore six mois en qualité d'intendants travailleurs, après quoi on les envoie, en leur donnant un modique salaire, remplir de semblables fonctions dans les fermes-écoles placées sous la direction des commissaires de l'École Normale Nationale.

L'enseignement est théorique et pratique.

L'enseignement théorique comprend surtout les connaissances élémentaires de la langue maternelle et du calcul.

L'enseignement pratique de l'agriculture et de l'horticulture se donne sur la ferme. Les élèves prennent part aux opérations et aux travaux qui s'y font, aux soins à donner aux animaux ; à l'application et au maniement des différents instruments d'agriculture mus soit par la vapeur soit par les chevaux.

Le professeur d'agriculture de l'Institution Albert se rend le mardi et le jeudi de chaque semaine à l'École Normale Nationale de Dublin pour donner aux élèves-instituteurs des leçons ou lectures sur l'agriculture. Ces leçons durent une heure chaque fois.

Tous les samedis à dix heures ces mêmes élèves-instituteurs se rendent à leur tour et à pied à l'Institution Albert, distance de trois milles. Là, on leur donne une troisième lecture d'une heure, soit sur l'horticulture ou l'agriculture. Le leçon finie, on les envoie par groupes sur la ferme et dans les jardins où les professeurs leur démontrent sur le champ l'application des leçons qu'ils ont reçues précédemment. Cette démonstration se fait par interrogations et par réponses de la part des élèves et des maîtres réciproquement.

Outre les heures consacrées à entendre les leçons et à assister aux démonstrations, les élèves-instituteurs prennent sur leur temps libre, les heures qu'ils croient leur être nécessaires pour acquérir une connaissance suffisante de l'agriculture, et qui est exigée par l'examen qu'ils auront à subir sur cette matière.

Je me permettrai de faire ici quelques observations. Les élèves-instituteurs ne demeurent que peu de temps, au plus cinq mois à l'École Normale Nationale. Ils ne vont qu'une fois par semaine sur la ferme pour s'initier à la partie pratique de l'agriculture. Quelques samedis ils sont nécessairement empêchés par une circonstance ou par une autre, par la pluie, un jour de fête, un jour d'examen, etc. de se rendre sur la ferme pour recevoir les leçons et les démonstrations. De plus, durant les mois de l'hiver, les travaux de la culture sont en partie interrompus ; encore les travaux qui se font en printemps diffèrent de ceux qui se font en automne.

Tout ceci considéré, je suis porté à croire que ces élèves-instituteurs à moins qu'ils ne soient fils de fermiers et déjà initiés à la pratique de l'agriculture, ne peuvent apprendre pendant le temps qu'ils passent à l'École Normale Nationale, une connaissance suffisante de cette partie. J'ai fait cette observation au directeur, et il m'a répondu qu'il croyait qu'il est suffisant de démontrer aux élèves-instituteurs, qui sont presque tous fils de fermiers, en quelques leçons, le vice du mode de culture que suivent plusieurs fermiers de l'Irlande, et leur faire comprendre les avantages d'un autre système. L'inconvénient, du reste, ne seront pas aussi grand en Canada, où les élèves de l'École Normale peuvent fréquenter les cours pendant deux ou trois années consécutives.

La superficie totale de la ferme de Glasnevin est de 178 acres et 1/2.

Les commissaires ont loué ce fond de terre pour un terme de 999 ans à raison de £709. 9s. 3d. sterling par an. Elle est divisée comme suit :

	acr.	Ar.	Per.
1o. Bâtimens, allées, parterres, couches-chaudes, serres, jardins fruitiers, etc.	10	0	22
2o. Petite ferme cultivée en partie à la bêche	5	2	37
3o. Ferme d'une étendue moyenne pour servir d'exemple aux fermiers qui n'ont qu'un ou deux chevaux à leur disposition. Elle est appelée ferme intermédiaire	22	3	7
4o. Le reste est appelé la Grande Ferme, et est cultivé à l'aide d'une collection choisie d'instrumens modernes	140	0	30

On pratique sur chacune de ces fermes une culture spéciale en rapport avec son étendue, avec les outils et instrumens que peuvent et doivent posséder ordinairement ceux qui exploitent des fermes d'une étendue à peu près égale à celles-ci. En un mot ce sont trois fermes distinctes les unes des autres par le système de rotation, le bétail, les instrumens et les bâties, et par la manière d'exploiter les revenus.

Voici pourquoi on a adopté cette division.

Il y a en Irlande 129,000 fermiers dont les fermes n'excèdent pas une superficie de cinq acres ; 175,000 cultivent des fermes dont l'étendue varie de cinq à quinze acres. On compte aussi plusieurs fermes

d'une étendue de vingt à trente acres. Les grandes fermes sont les moins nombreuses. C'est après avoir considéré ces différentes classes de fermiers qui cultivent le sol de l'Irlande, que les directeurs de Glasnevin ont divisé la ferme en trois autres de différentes étendues. Ils ont voulu que les élèves qui étudient à l'Institution Albert, ainsi que les élèves instituteurs de l'École Normale pussent les uns et les autres apprendre à cultiver les petites, moyennes et grandes fermes, et fassent en état d'enseigner au besoin ces différentes espèces de culture.

A la ferme-modèle de Glasnevin sont annexées d'autres fermes modèles ou fermes-écoles situées dans les différentes provinces ou comtés de l'Irlande.

Elles se divisent en trois classes.

1^{ère} classe. Fermes-écoles sous la direction des commissaires du bureau du Gouvernement.

2^{ème} classe. Fermes-écoles sous la direction de la localité.

3^{ème} classe. Fermes-écoles ordinaires d'agriculture, écoles d'horticulture, ou jardins-écoles.

Celles de première classe sont subordonnées à celle de Glasnevin qui en est comme la maison-mère. Le directeur de celle-ci est aussi le directeur-en-chef de toutes les autres. Une école primaire y est annexée.

Le but de ces institutions est 1^o. de donner un enseignement élémentaire de l'agriculture aux élèves les plus avancés qui fréquentent les écoles primaires. 2^o. D'offrir aux fermiers situés dans le voisinage de la ferme, un modèle d'un bon système de culture qu'ils pourront suivre avec avantage. 3^o. De former des jeunes gens qui se destinent à l'art de cultiver la terre, et à en faire de bons fermiers, agronomes, intendants-fermiers et professeurs d'agriculture.

Les élèves sont de deux classes: les élèves payant et les élèves admis gratuitement. Ils sont pensionnés, logés et blanchis dans l'établissement. Ils reçoivent une instruction primaire et suivent un cours théorique et pratique d'agriculture, et sur la ferme ils prennent part à toutes les opérations auxquelles ils sont tenus d'assister afin de s'initier à la pratique, qui est la démonstration et l'application du cours théorique. Le professeur d'agriculture doit donner 3 ou 4 fois par semaine une leçon sur la même matière aux garçons les plus avancés de l'école primaire.

Si dans la ville près de laquelle ces institutions sont établies, se trouve une école-modèle ou une école normale, c'est à la ferme modèle que les élèves-instituteurs sont logés et pensionnés, et chaque jour avant de se rendre à l'École Normale ils reçoivent une leçon sur l'agriculture et l'horticulture.

Au 31 Mars, les directeurs des fermes-modèles envoient un état du compte exact des dépenses et revenus de l'année qui vient de finir, et aussi un état de compte probable de l'année qui va suivre. Resterait à corriger, à la fin de l'année, les imprévus et les mécomptes qui auront pu être amenés par nombre de causes. De plus, à la fin de chaque semaine, les directeurs présentent un semblable état de compte exact et certain pour la semaine qui vient de s'écouler et probable pour la semaine qui va suivre. De cette sorte, le surintendant du département de l'agriculture et les commissaires du bureau du gouvernement sont au courant de tous les travaux, améliorations et détériorations des fermes-modèles de l'Irlande annexées à celle de Glasnevin. Et ils peuvent aussi juger un peu de l'esprit d'administration et du degré de prévoyance des directeurs qui font ces rapports anticipés.

2^{ème} classe. Fermes-écoles sous la direction de la localité.

Le concours des commissaires pour maintenir cette deuxième classe d'institutions agricoles, ne consiste qu'à ériger les bâtiments nécessaires pour l'exploitation de la ferme, mais ne fournit aucune somme d'argent pour l'achat du bétail et des instruments d'agriculture. Ces dépenses sont encourues par la localité.

Des écoles primaires y sont aussi annexées et le directeur de la ferme qui est ordinairement l'instituteur de l'école primaire donne un enseignement élémentaire de l'agriculture aux garçons les plus avancés qui fréquentent son école.

S'il donne cet enseignement et s'il cultive sa ferme de manière à satisfaire les commissaires du gouvernement, il reçoit un premium de £10 str. par an.

Les cas où le gouvernement donne une subvention plus élevée que celle ci-dessus mentionnée sont des exceptions. On peut citer par exemple la ferme de Lougab. L'agriculteur qui l'exploite reçoit un premium du gouvernement de £50 str. par an. De plus le gouvernement alloue une somme de £15 str. pour subvenir à une partie des frais d'entretien et de pension des élèves.

On appelle écoles ordinaires d'agriculture et d'horticulture les écoles primaires où l'on enseigne à quelques élèves de la classe, l'agriculture et l'horticulture ou seulement l'une de ces deux sciences.

Une petite ferme ou jardin d'une étendue de cinq acres environ et au-dessous est annexée à plusieurs de ces écoles. L'instituteur le cultive et met en pratique les leçons théoriques qu'il a données spéci-

alement à ses élèves. Dans son enseignement, il doit avoir pour but de faire voir et démontrer d'une manière évidente les défauts du système de culture mis en pratique par un grand nombre de fermiers de l'Irlande, et de tâcher de démontrer la supériorité d'un autre système qu'il faudrait adopter.

Un supplément de £5 str. est accordé au maître d'école qui instruit sa classe et cultive son jardin à la satisfaction des inspecteurs de l'agriculture. Une allowance de 6d par semaine est aussi accordée comme prix d'encouragement à quelques uns des élèves qui travaillent sur la ferme.

Les directeurs de la ferme-modèle de Glasnevin et M. McDonell commissaire du gouvernement, m'ont répété plusieurs fois qu'ils voudraient voir les fermes-écoles ordinaires d'agriculture et d'horticulture répandues dans toutes les parties de l'Irlande et aussi nombreuses que possible. C'est le moyen le plus économique, le plus sûr et le plus efficace, disent-ils, pour répandre la science pratique d'une bonne culture parmi toutes les classes de fermiers. Cette même opinion a été exprimée plusieurs fois par tous les hommes qui se sont occupés des moyens de répandre l'enseignement agricole parmi les fermiers de l'Irlande et d'améliorer par là leur position.

Le système établi en Irlande paraît très bien disposé pour produire de bons résultats. Le jeune homme destiné à l'agriculture peut suivre depuis l'école élémentaire jusqu'à l'Institution Albert un enseignement théorique et pratique complet en lui-même, et qui se développe à mesure qu'il passe d'un établissement à l'autre. Les propriétaires pauvres, les petits fermiers peuvent avoir ce qu'il est possible d'obtenir dans un coin de terre; de plus ce n'est pas un coin particulier du pays qui a la chance de profiter de l'exemple de l'école d'agriculture. Voilà le beau côté. Mais ce système répond-il aux besoins du pays?

Voici ce que m'ont répondu les Directeurs de l'Institution Albert et d'autres personnes à qui je faisais cette question.

Il y a en Irlande, comme en France, comme en Belgique, (comme nous avons malheureusement en Canada,) des cultivateurs qui paraissent peu soucieux de s'instruire, soit par apathie soit par suffisance. Il faut plutôt s'occuper d'instruire leurs enfants que de chercher à changer leurs idées. Dans tous les cas c'est l'œuvre du temps.

Mais en Irlande plusieurs causes entravent le système de l'instruction agricole, causes qui ne se rencontrent pas ailleurs, et qui sont telles qu'elles auraient dû rendre inutile un système moins bien calculé.

La première de ces causes est la pauvreté. Le père ne peut trop souvent ni pourvoir aux dépenses de son enfant pour lui faire fréquenter l'école, ni se passer de son travail. Souvent même le jeune enfant est obligé de s'engager chez un fermier à l'âge où il profiterait le plus des leçons de l'école.

Une deuxième cause qui nuit au système d'instruction agricole de l'Irlande est celle-ci: l'École Normale Nationale et les Fermes-écoles sont des écoles mixtes. Toute l'Irlande catholique est contre le système des écoles mixtes et demande des écoles séparées. Plusieurs parents ne permettent pas à leurs enfants de fréquenter ces écoles.

Avant de terminer qu'on me permette un dernier mot. En étudiant les systèmes d'enseignement agricole de la France, de la Belgique et de l'Irlande, et dans quelques conversations que j'ai eues avec les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'agriculture, j'ai remarqué que les gouvernements qui dirigent ces trois pays, de concert avec plusieurs amis de la classe agricole s'occupent fortement et par différents moyens de favoriser les progrès de l'agriculture, d'améliorer la position des Fermiers, cultivateurs, et d'augmenter par là les richesses de leurs pays. Cependant on trouve qu'ils n'en font pas encore assez.

AVIS OFFICIELS.

Ministère de l'Instruction Publique

NOMINATIONS

COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Le Lieutenant-Gouverneur, a bien voulu par Ordre en Conseil en date du 19 Juin dernier, nommer pour former le Bureau des Commissaires d'Écoles Catholiques de la Cité de Québec.

Jacques Crémazie, Ecr., L. L. D.

Le Révérend Joseph Anclair, Ptre.

Le Révérend James Neville, Ptre.

Ces nominations étant celles que le gouvernement avait droit de faire dans tous les cas en vertu de la loi passée dans la dernière session de la Législature.

De plus par le même Ordre en Conseil, le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu nommer pour former partie du dit Bureau.

Le Révérend Zéphirin Charest, Prêtre.

Le Révérend Bernard McGauran, Prêtre.
M. Téléphore Fournier, Ecr., Avocat.

Ces dernières nominations étant pour tenir lieu de celles que la Corporation de la Cité de Québec a négligé de faire et de signifier au Ministre de l'Instruction Publique vingt jours avant le premier de Juillet. Toutes ces nominations devant prendre force et effet à dater du premier de Juillet.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu par Ordre en Conseil en date du 19 Juin dernier, nommer pour former le Bureau des Commissaires d'Écoles Protestantes de la Cité de Québec.

Rév. Charles Hamilton.
William Walker, Esq.
Robert Herbert Smith, Esq.

Ces nominations étant celles que le gouvernement avait droit de faire dans tous les cas en vertu de la loi passée dans la dernière session de la Législature.

De plus par le même Ordre en Conseil, le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu nommer pour former partie du dit Bureau.

Christian Wurtele, Esq.
William Hossack, Esq.
Joseph Whitehead, Esq.

Ces dernières nominations étant pour tenir lieu de celles que la Corporation de la Cité de Québec a négligé de faire et de signifier au Ministre de l'Instruction Publique vingt jours avant le premier de Juillet. Toutes ces nominations devant prendre force et effet à dater du premier de Juillet.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES—ÉRECTION ET CHANGEMENTS DE LIMITES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 3 courant et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 30ème clause du chap. 15 des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, ériger en municipalité scolaire la localité ci-dessous mentionnée, et faire les changements suivants dans les limites des localités ci-après désignées et décrites :

Comté d'Ottawa.—Matham. Séparer de la dite municipalité le territoire dont suit la description : les quarante-trois derniers lots des 1er, 2ème et 3ème rangs, les 16e, 17e, 18e, 19e et 20e, les 41e, 42e, 43e, 44e, 45e, 46e, 47e, 48e, 49e, 50e, 51e, 52e, 53e, 54e, 55e, 56e, 57e et 58e lots du quatrième rang ; les quinze derniers lots des 5e et 6e rangs, les huit derniers lots du septième rang, enfin, les trois derniers lots du huitième rang du dit township, et l'ériger en municipalité scolaire sous le nom de Ste. Cécile de Matham. Cette érection avait déjà été faite le 20 octobre dernier, mais on avait considéré cette localité comme faisant partie du comté de Pontiac au lieu de celui d'Ottawa où elle se trouve située.

Comté de Saguenay.—Réunir la municipalité de la Rivière-au-Renard et la municipalité actuelle de Tadousac pour les fins scolaires, cette réunion étant plus favorable à la bonne administration des affaires scolaires et partant au progrès des écoles.

Comté de Beauce.—Ajouter à la municipalité actuelle d'Aylmer le township de Goghurst qui en fait partie pour les fins civiles.

LOUIS GIARD,
Secrétaire.

RÉUNION, ÉRECTION ET SÉPARATION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 3 courant et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 30ème clause du chapitre quinze des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, faire l'érection de municipalités nouvelles et les changements dans les limites des anciennes dont suivent l'énumération et la description :

Comté de Montmorency.—Réunir l'île Laval et la Paroisse de Laval pour les fins scolaires, comme elles sont déjà réunies pour toutes les autres fins.

Comté d'Ottawa.—Ériger en municipalité scolaire les townships d'Eagan et de Kensington avec les mêmes limites qu'ils ont comme townships

Comté de Terrebonne.—Séparer le village de St. Jérôme du reste de la municipalité de ce nom et l'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de municipalité du village de St. Jérôme avec les limites suivantes, comprenant, savoir : toutes les propriétés de la concession Nord-Est de la Rivière du Nord, situées entre la route ou montée Montigny et la montée de la côte St. André, renfermant le village de St. Jérôme, à l'exception de cette partie de la terre de Toussaint Lajeunesse, située en dehors des limites du village, et toutes les propriétés de la concession Sud-Ouest de la Rivière du Nord, dont les propriétaires résident sur le chemin public d'en haut, comprises entre les terres de Jacques Bruyère et Jules Deschambault, les deux inclusivement, comprenant aussi les îles Langwell et Côté, et la terre entière de Toussaint Trudelle.

LOUIS GIARD,
Secrétaire.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES ÉCOLES NORMALES.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

Pour Ecole Académique.

MM. Chs. Chartré, Jos. Rouleau, Edmond Rousseau, Ls. Dion, Chs. Trudel, Onésime Thibault et Louis Laroche.

Pour Ecole Modèle.

MM. Alphonse Drouin, Marcel Brochu, Ths. Gravel, Théophile Bélanger, Louis Vallée, Cléophas Talbot, Louis Savard, Louis Lamarre, F. X. Grenier, John Ahern et Wilfred Allard.

Pour Ecole Élémentaire.

MM. Euchariste Audet, Phidime Simard, Scraphin Truchon, Jos. Marquis, Auguste Nadeau, Moïse Laplante, Nérée Levesque, Hippolyte Filteau, Jean Guité, René Beaulieu, Louis Marquis, Philéas Blouin et Chs. Ed. Gauvin.

ÉLÈVES INSTITUTRICES.

Ecole Modèle.

Melles. Hermine Bouchard, Emma Beaupré, Marie Levêque, Éléonore Lépine, Catherine Lespérance, Clarisse Monpas, Azélie Caron, Praxède Boulanger, Marie Levasseur, Léontine Dionne, M. Louise Lessard, Caroline Chevalier, Georgiana Verreau, Hedwidge Caron, Henriette Gobeille, Marguerite Maltais, Agnès Lapointe, Antonia De Guise, Amaryllis Blais, Aurélie Blanchet, Georgianna Lavergne et Joséphine Malouin.

Ecole Élémentaire.

Melles. Emma Simard, Olympe Proulx, Odile Côté, Belzémire Marchand, Elizabeth Topping, Philomène Roberge, Aurélie Cormier, Céline Blanchet, Joséphine Vallières, Adéline Rhéaume, Céline Bard, Arthémise Leclerc, Anna Paquet, Eusébie Picard, Odile Simoneau, Hermine Fortin, Joséphine Garneau, Emma Belley, Malvina Langlois, Arthémise Parant, Cath. Smith, Hélène Lapierre, Adéline Pelletier, Orpha Gencéux, Georgina Dorion, Odélie Tremblay, Alphonsine Gagné, Belzémire Larose, Joséphine Larose, Délima Bédard et Cordélia Adam.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Pour Ecole Modèle.

MM. Jos. Guérin, H. Boire, N. Paquin, E. Girardot, E. Labelle, M. Ethier et Max. Guérin.

Pour Ecole Élémentaire.

MM. J. Lefebvre, A. Gougeon, E. LeRoy, P. Nantel, J. Miller, W. Guillemette et A. Cléroux.

ÉCOLE NORMALE MCGILL.

Diplôme académique d'après les privilèges accordés aux gradués de l'Université.

M. C. A. Brooks, B. A.

Pour Académie.

Melle Agnes Cairns et Mlle Margaret Bothwell.

Pour Ecoles Modèles

Melles Joséphine Eliza Smith, Helen Watson, Maria J. Cameron, Lillias Watson, Amanda C. Carr, Jessy C. Humphrey, Jane L. Hart, Elizabeth Taylor, Mary Ann McLeod, Mary Agnes Gibson, Elizabeth Alexander, Louisa C. Standin, Sane Luttrell, Sophie Johnston, Margaret Thomson, Clara F. Hicks, Jane McLaughlin.

Pour Ecoles Élémentaires.

Melles Mary Jane Finley, Helen Henrietta Cribb, Jane McFee, Mary Jane Millen, Malvina Anna Marshall, Grace Samuels, Margaret Rodger, Elizabeth Craig, Annie Algar, Eva Antenette Roxford, Caroline Hatton, Janet Ennis. Mary Ann Fairweather, Catherine Joséphine Wood, Marie Gay, Isabella Swan Boa, Kate Shaw, Adelia McMartin, Henrietta Bourne, Mary Ann Keegan, Mary Rodger, Fanny Hutchison, Mary Jane Millan, Susannie Lothian, Arrabella Sutherland, Agnes Stuart.

MM. Charles Ashly Humphrey et William Swift.

BUREAU DE PONTIAC.

École élémentaire, 2de classe F.—Mlles Sarah Dale, Jessie Argue, Margaret Seaman et M. Ralph Horner.
4 mai 1869.

OVIDE LEBLANC,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

École élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Lucie Audet dit Lapointe, M. Philomène Bouchard, M. Olive Bussière, M. Flavie Labrecque, Marie Talbot (F. & A.), et Anastasie Fitzgerald (A.).

2de classe (F.)—Mlles Emélie Adée Arcand, M. Délima Bergeron, M. Adèle Bussière, Virginie Boisvert, M. Mélanie Givé, M. Malvina Chouinard, M. Clara Couture, M. Délophose Fortin, M. Thérèse Joséphine Gaudreau, Julie Elise Gervais, Mélanie Gonthier, Virginie Labbé, Julie Labbé, M. Flavie Labrecque, Julie Arthémise Lacombe, M. Lainez dit Laliberté, Olympiade Leclerc, M. Adeline Lecourt, M. Luce Looft, M. Arachée Marcoux, M. Célanie Morneau, Joséphine Domitille Ouellet, Emélie Paradis, Widow J. Parent (M. Josephine Ripper), M. Adélaïde Pelletier, Eulalie Provost, Zélie Richard, Eloïse Sirois, M. Ursule Tullier, Diana Thibodeau, M. Geogiana Turgeon, M. Emélie Vallières et Mr. Hugh Valentine Scallon, (A.)

S. LAVASSE,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC (PROVINCE DE QUÉBEC), JUILLET 1869

Examens publics et distributions de prix dans les Ecoles Normales, Universités, Collèges, Convents et autres maisons d'Éducation.

Enfin nous sommes au mois de juillet, ce beau mois que l'écolier a appelé de tous ses vœux et qu'il a vu poindre de bien loin. C'est juillet avec ses palmes, ses couronnes et ses prix pour l'élève laborieux et intelligent, et les Vacances pour tous. C'est juillet qui fait soupirer tous les ans tant de petits cœurs. C'est juillet étourdi par des milliers de voix enfantines qui répètent les gais refrains des chants de Vacances. Pour nous habitants des villes qu'il fait désertir, si nous ne jouissions pas du bonheur qu'il apporte à tant d'autres, et si ces jours ne nous rappelaient pas à nous-mêmes d'agréables souvenirs, nous serions portés à regarder juillet d'un œil bien différent. Chaque année aussi à cette même époque il nous revient la tâche bien lourde quoique agréable de faire le compte-rendu des examens et des distributions de prix qui ont eu lieu dans les principales maisons d'éducation du pays. Si nous avions au moins le loisir d'assister à toutes ces fêtes de l'intelligence et si nous pouvions en faisant ce travail rendre justice par nous-mêmes à chacun et à chaque institution; mais il nous est impossible d'assister à toutes les séances et il faut nous contenter le plus souvent de reproduire les comptes-rendus des journaux.

Cette année la première séance de distribution de prix a été celle de l'École Normale Laval; elle a eu lieu Mercredi le 30 Juin. M. le Ministre de l'Instruction Publique présidait; parmi les personnes présentes on remarquait M. le Grand-Vicaire Cazeau, M. le Consul-Général de France et le Consul-Général d'Espagne, M. le Grand-Vicaire Thibault, M. le Curé de Québec, le Révd. P. Larcher, M.M. les Docteurs Meilleur, Landry et Baillargeon, et M. le Lieutenant-Colonel Casault. Cette séance a été agréablement variée par de jolis morceaux de musique vocale, accompagnés du piano et de l'harmonium, et par de remarquables compositions littéraires très-bien déclamées par les élèves. Il n'y a qu'à donner un coup d'œil au programme suivant pour avoir une idée de l'intérêt de cette séance dont toutes les parties ont été aussi bien exécutées que bien choisies.

Prière de Christophe Colomb..... F. DAVIN.

Distribution des prix aux élèves de la 3e division.

Ah! mon fils! Solo du "Prophète"..... MEYERBERG.
Le Savetier et le Financier (sable déclamé)..... J. B. SAVAN.

Distribution des prix aux élèves de la 2e division.

Chœur et prière de la "Perle du Brésil"..... F. DAVIN.
Shuplico—(déclamé)..... L. DIOS.
Trio du "Barbier de Séville"..... ROSSINI.

Distribution des prix aux élèves de la 1ère division.

Le Docteur Grégoire (chanson)..... N. MENCHER.
Un mot d'histoire (composition)..... A. DIOS.
Solo du "Barbier de Séville"..... P. PLANSON.
Discours de G. Canning (déclamé)..... CHS. CHARTRE.
Titi à "Robert le Diable"..... N. MENCHER.
La Côte de Beaupré (composition)..... Ed. ROUSSEAU.
Cavatine de "Robert le Diable"..... MEYERBERG.

Distribution des prix aux élèves de la 1ère division et aux Académiciens.

Chœur, récitatifs et couplets des "Diamants de la Couronne"..... AUCUN.
Collation des Diplômes.....

Dieu salue la Reine!

Après l'exécution des diverses parties de ce magnifique programme, M. le Ministre de l'Instruction Publique distribua trente et un diplômes aux élèves dont on trouvera les noms dans une autre colonne, puis il prononça le discours suivant que nous reproduisons du *Courrier du Canada*:

"On devrait, dit-il, retrancher la dernière partie du programme: le discours du Ministre de l'Instruction Publique. Je ne donnerai pas de conseils aux élèves-maîtres: je les renvoie à la collection du *Journal de l'Instruction Publique*. D'habitude, je fais l'historique ou l'éloge des écoles normales: je n'en ferai rien ce soir: je renvoie mes auditeurs au discours que j'ai prononcé en Chambre quand les écoles normales ont été attaquées. Néanmoins, je crois être l'interprète des sentiments et des vœux de l'auditoire, en félicitant M. le Principal sur la variété du programme de la soirée, et les élèves, sur le succès qu'ils ont obtenu dans l'exécution de toutes les parties du programme.

"Je ne puis, a-t-il ajouté, m'empêcher de signaler les progrès des élèves sous le rapport de la prononciation, de l'élocution, de la déclamation et de la composition.

"Ce n'est pas tout: j'ai assisté cette après-midi, a dit M. le Ministre, à la revue militaire des élèves-maîtres. En présence de M. le Colonel Bagot, de M. le Lieutenant-Colonel Casault, de M. le Lieutenant-Colonel Lamontagne, de M. le sénateur Miller, les élèves ont exécuté une foule de mouvements de compagnie et de bataillons qui leur ont attiré de la part de M. le Colonel Bagot des félicitations bien méritées.

"En constatant les progrès en tous genres qu'ont faits M.M. les élèves-maîtres; en voyant le nombreux auditoire qui est venu ce soir témoigner de l'intérêt qu'il porte à l'École Normale-Laval, je dois déclarer, a dit M. le Ministre, en terminant, qu'il est regrettable que le local où se trouve l'École Normale soit si exigü. Je ne puis dire quand le gouvernement pourra y porter remède; mais j'espère, (mon hon. ami M. Dunkin aidant) que bientôt l'on pourra mettre à la disposition de l'École Normale-Laval une bâtisse plus spacieuse, plus commode."

Après M. Chauveau, M. le Grand-Vicaire Cazeau prit la parole et dit à peu près ce qui suit:

"Je n'ai pas, comme mon honorable ami M. Chauveau, l'avantage de pouvoir renvoyer mes auditeurs à la collection de mes écrits: je ne suis pas écrivain; mais je crois devoir dire que partout dans mes relations de chaque jour, j'ai loué les écoles normales, et au besoin je les ai défendues. Je considère que ce sont d'utiles, de nobles institutions qui ont déjà fait beaucoup de bien et qui marchent sûrement dans la voie du progrès. La soirée à laquelle nous venons d'assister en est une preuve convaincante. Aussi, est-ce un grand plaisir pour moi de féliciter messieurs les élèves-maîtres, ainsi que M. le Principal et messieurs les professeurs."

Ainsi se termina cette séance si intéressante. Comme a su si bien le dire M. le Grand-Vicaire Cazeau, cette soirée a été une preuve de plus de la haute éducation que reçoivent dans nos écoles normales les jeunes gens qui se dévouent à l'enseignement. Quelques jours plus tard avait lieu la distribution de diplômes et de prix aux élèves institutrices de l'École Normale-Laval. L'auditoire était à peu près le même que celui qui avait été témoin du succès de M.M. les élèves-instituteurs. M. le Ministre de l'Instruction Publique qui présidait a accordé 53 diplômes, dont 21 pour écoles modèles et 32 pour écoles élémentaires. Le

programme admirablement bien choisi a été aussi très-bien exécuté. Dans la partie littéraire on a surtout applaudi la déclamation par Melle. Hermine Bouchard d'un morceau intitulé "La dernière œuvre," ainsi que les morceaux déclamés par Mlles. E. Simard et Catherine L'Espérance. Dans la partie musicale on a surtout admiré une chanson intitulée "Les Rivaies," très-bien rendue par Mlles. De Guise et Parent et Melle Emma Beaupré. Après la collation des diplômes, M. le Principal annonça que Melle. Hermine Bouchard avait hérité le prix du Prince de Galles. Deux demoiselles avaient conservé le nombre absolu de points suffisants pour mériter le prix, et Melle. Bouchard ne l'a obtenu que par une différence assez légère sur sa rivale Mademoiselle Emma Beaupré.

M. le Ministre donna la médaille à l'élève victorieuse et adressa ensuite quelques paroles de félicitation aux élèves et aux professeurs qui voyaient se terminer ainsi avec beaucoup de succès les travaux de l'année scolaire.

Pour procéder par ordre chronologique et pour continuer nos compte-rendus des écoles normales, il nous faut maintenant traduire d'un journal anglais de Montréal, le compte-rendu de la distribution des diplômes et des prix aux élèves de l'École Normale McGill. La séance eut lieu le 30 juin, sous la présidence de Peter Redpath, Ecuyer; sur l'estrade on remarquait M. le Principal et MM. les Professeurs de l'École, M. le Dr. Miles représentant le Ministère de l'Instruction Publique, les Révds. M. M. Jenkins et Wilkes, MM. les Professeurs Cornish, Howe, et William Dunn, Ecuyer.

La séance s'ouvrit par une prière faite par le Rév. M. Wilkes. M. le Principal Dawson se leva ensuite et énuméra les travaux accomplis durant l'année scolaire et fit voir les progrès de l'institution. Il y avait cette année 48 instituteurs qui avaient obtenu des diplômes, sur ces 48, 28 étaient venus de la campagne. Depuis la fondation de l'École Normale McGill 411 diplômes avaient été accordés; sur ces 411 instituteurs munis de diplômes plus de 300 enseignaient dans diverses parties de la Province de Québec. M. le Principal affirma aussi que chaque année voyait sortir des élèves plus instruits que leurs prédécesseurs. Il était difficile de fournir des renseignements exacts sur les instituteurs et institutrices sortis de l'institution, quant aux lieux où ils enseignaient, mais il était, dit-il, évident que l'École Normale McGill avait rendu par ses élèves de grands services à la cause de l'éducation parmi les protestants de la Province de Québec. M. le Principal Dawson fit aussi allusion à la nécessité d'établir dans la ville de Montréal une école supérieure *high school* pour les Demoiselles.

Après que M. Dawson eut fini de parler, M. Miles en l'absence de M. le Ministre de l'Instruction Publique, fut prié de distribuer les récompenses.

Le prix du Prince de Galles fut mérité cette année par Mlle. Joséphine E. Smith, de Danville. En lui donnant la médaille M. Miles exprima le vif plaisir qu'il ressentait en étant chargé de décerner une récompense si bien méritée. Puis on distribua les diplômes aux élèves dont nous donnons les noms dans une autre colonne. Après la collation des diplômes Mlle. Amanda C. Carr lut au nom des élèves sortants, le discours d'adieux. Puis le Dr. Miles, M. le Professeur Robins, le Rév. M. Jenkins, M. le Professeur Cornish et M. le Principal Dawson prirent tour à tour la parole pour féliciter les élèves qui avaient mérité les diplômes et qui quittaient la maison, leur donnèrent de bons conseils et leur souhaitèrent un avenir heureux, et digne de leurs travaux. De magnifiques morceaux de chant et de musique exécutés par les élèves-institutrices sous la direction de M. le Professeur Fowler contribuèrent beaucoup à donner de l'intérêt et de la gaieté à cette séance.

Avant de se retirer, M. le Principal donna quelques avis au sujet de la réouverture des classes et remercia le nombreux auditoire. Puis sur la demande de M. le Président on chanta le *God save the Queen*, et le Rév. M. Jenkins termina la séance par une prière d'actions de grâces.

Lundi, le dix-neuf juillet, l'École Normale Jacques-Cartier a couronné par une belle séance une année d'études bien remplie. Le temps étant très-beau, on avait placé le parterre sous une tente de voiles et de drapeaux, dans la cour de l'ancien château Ramezay, entre deux rangs de jeunes saules et de blanches statues. A côté jaillissait une fontaine, symbole du savoir et des vertus que cette maison répand dans nos campagnes pour préparer de nouvelles moissons d'hommes à notre pays. Aussi qu'il a fait bon de passer à quelques heures en très-bonne compagnie! La séance était présidée par l'Hon. Procureur-Général Ouimet, ayant près de lui M. C. S. Cherrier, Président du Conseil de l'Instruction Publique, M. le chanoine Lamarche, le Rév. M. Lenoir, directeur du Collège de Montréal, M. le supérieur Tassé du Collège de Ste. Thérèse, le Rév. M. Jos. Aubry, Docteur en théologie de la Sapience, plusieurs Messieurs de St. Sulpice, des PP. Jésuites, des PP. Oblats et un nombreux clergé de la ville et des environs. Toute la tente était remplie par les parents des élèves et les amis de l'éducation.

Comme la séance a débuté par la musique et le chant, nous devons dire tout de suite que ces belles choses ont fort bien réussi sous la direction de M. le Professeur Braucis.

Avant la distribution des prix M. l'abbé Godin nous a fait une lecture remplie d'intérêt sur son récent voyage en Europe. Ce rapport, qui n'est qu'un abrégé de celui que l'abbé Godin doit faire au gouvernement, nous fait espérer que les remarques judicieuses qu'il renferme ne resteront pas sans fruits pour le Canada. C'est pour aider, s'il est possible, à obtenir ce bon résultat que nous publions ce rapport abrégé dans notre *Journal*.

Après cette lecture, on fit la distribution des prix aux élèves de l'École Modèle; puis M. le Principal voulut bien appeler aux mêmes honneurs MM. les élèves-maitres de l'École Normale, dont les prix étaient beaux, nombreux et bien mérités. Les élèves-maitres qui nous en ont paru le plus chargés sont MM. Girardot, Labelle, Lefebvre, Gougeon et Doisithé Godin. Au sujet de ce dernier, M. le Principal a remarqué en passant qu'il suivait l'exemple donné par son frère, aujourd'hui professeur à l'École Normale.

On était ainsi arrivé, bien agréablement, au but principal de la séance, ou pour mieux dire, au but de toutes les études à l'École Normale, et M. le Procureur-Général Ouimet distribua les diplômes qui donnent droit aux élèves d'enseigner comme Instituteurs. MM. E. Girardot, E. Labelle, M. Ethier, Max. Guérin, Jos. Guérin, H. Boire et N. Paquin ont reçu leurs diplômes pour l'École-Modèle, et MM. J. Lefebvre, A. Gougeon, E. Le Roy, P. Nantel, J. Miller, W. Guillemetto et A. Cléroux ont reçu des diplômes d'École Élémentaire.

Toutes les personnes présentes ont applaudi ces nouveaux maitres; et M. le Principal Verreau a rencontré le sentiment général quand il a loué ensuite le travail et la bonne conduite de tous les élèves durant l'année qu'on allait finir. Jamais élèves, a-t-il dit, ne m'ont donné plus de satisfaction depuis que je dirige cette École Normale. Et il s'est empressé de partager le mérite qui lui en revient, avec Messieurs les Professeurs dont il a loué le zèle et le succès. Il en est un surtout que les circonstances l'ont engagé à distinguer particulièrement. C'est M. l'abbé O. Routhier, qui a partagé ses travaux depuis trois ans, et que le Collège de Ste. Thérèse réclame maintenant pour son directeur. Peu s'en est fallu que M. le Principal n'ait accusé de cruauté et d'annexionisme M. le Supérieur de Ste. Thérèse pour avoir voulu lui arracher ainsi son *bras droit*.

M. le Supérieur Tassé n'a pas voulu finir la séance sous le coup d'une pareille accusation, et il s'est justifié d'une manière aussi habile que convaincante. Il y a treize ans, dit-il, le Collège de Ste. Thérèse avait un directeur qui en faisait l'ornement. M. Chauveau, qui connaissait son mérite, fut comme jaloux de notre maison, il lui enleva son directeur et se l'annexa. Il en a fait, comme vous le savez tous, le Principal de l'École Normale Jacques-Cartier. Comment donc M. le Principal peut-il se plaindre si nous venons à notre tour lui arracher son bras droit? — Et les assistants furent convaincus que les raisons des deux par-

ties étaient bonnes ! Ah ! si l'on réglait toutes les difficultés avec cet esprit-là, dans quelle paix serait tout le monde.

M. le Procureur-Général a la parole aisée, précise et convaincue. Invité à parler, M. Ouimet a regretté vivement que les adversaires de l'École Normale, s'il y en a encore, ne fussent pas présents à cette séance, car ils auraient pu se convaincre que cette institution est excellente, et même indispensable à notre pays. Car elle a pour but de former des instituteurs bons et instruits, qui s'en vont ensuite répandre la bonne éducation dans nos campagnes, et contribuer puissamment à former d'utiles citoyens. Or, l'École Normale s'acquitte de cette grande tâche de manière à faire honneur à notre pays. Il n'ignore pas sans doute les préjugés qui s'attachent encore quelque part à la classe des instituteurs, et par suite aux maisons mêmes qui les forment; ces préjugés font de l'enseignement une humble carrière où le dévouement n'est pas toujours payé par l'estime et la reconnaissance qu'il mérite. Il est juste de dire cependant que tous les hommes bien pensants, apprécient mieux aujourd'hui les fonctions si utiles et si dignes de l'enseignement, grâce aux institutions qui y préparent et aux instituteurs qui savent ennoblir leur carrière, et dont plusieurs, après l'avoir quittée, ont pu atteindre à des positions importantes dans la société.

C'est donc avec satisfaction qu'il a entendu M. le Principal louer l'application et la bonne conduite de ses élèves. Que ces jeunes messieurs continuent à remplir ainsi leur devoir, ils soutiendront l'honneur de l'École Normale qui les a formés, et feront la gloire du gouvernement qui soutient cette institution.

M. Ouimet a regretté beaucoup que des circonstances incontrôlables nient privé l'Hon. Ministre de l'Instruction Publique du plaisir de couronner lui-même et d'entendre louer ainsi ces jeunes élèves au bonheur desquels, tout le monde le sait, il s'intéresse tant. Dans tous les cas, il s'empressera de faire part à M. Chauveau de toutes les bonnes impressions qu'il a reçues.

M. Ouimet a aussi remercié M. l'abbé Godin de l'excellent rapport qu'il a fait de son voyage en Europe, et que tout le monde a écouté avec intérêt; car l'Agriculture est devenu de la plus grande importance pour ce pays, et M. Ouimet ne doute pas que le gouvernement ne profite des observations savantes et pratiques qu'on venait d'entendre, et qu'il ne complète ce qu'il a entrepris en chargeant ce monsieur d'une mission dont il a si bien commencé de s'acquitter.

En terminant, M. le Procureur-Général a remercié M. l'abbé Verreau pour l'invitation qu'il lui a faite de présider à cette belle séance, et il espère que MM. les élèves voudront bien aussi accepter ses meilleurs souhaits et tout l'encouragement qu'un homme dans la vie publique peut leur donner. Je le répète, a-t-il dit, tous les hommes bien pensants rendent maintenant justice à ceux qui dévouent leur vie à la tâche rude et encore trop ingrate de l'enseignement, et pour ma part, je laisserai ce fauteuil avec la conviction que l'École Normale est une institution excellente et nécessaire à notre pays.

M. Cherrier est un ami dévoué de l'éducation et de l'École Normale, et c'est avec plaisir qu'on le voit venir chaque année encourager par la voix de l'expérience les progrès croissants de cette institution. Cette fois M. Cherrier a voulu montrer combien est injuste cet empressement d'un certain monde, qui voyant le progrès matériel marcher à la vapeur, voudrait qu'une institution quelconque ne fût pas plus tôt fondée, qu'on pût déjà cueillir tous les fruits qu'elle promet. On oublie le temps qu'il a toujours fallu pour fonder des choses bonnes et durables. Les institutions sont comme les lois qu'il ne faut pas trop se hâter de faire, ni de détruire avant qu'elles aient pu produire tous les résultats qu'on doit en attendre. D'ailleurs, l'École Normale a donné une réponse victorieuse à ceux qui prétendent qu'on fait trop pour cette institution.

La séance étant terminée, on chanta le *God save the Queen*, et la musique de *Vive la Canadienne* donna le signal de se disperser.

Juillet, qui est le mois des distributions des prix et des vacances, est aussi le mois des voyages et des excursions; nos lecteurs ne

seront donc pas surpris si nous les faisons voyager si lestement de Québec à Montréal et vice versa. Transportons-nous donc de nouveau dans l'ancienne Capitale du Canada, pour assister à une séance solennelle de l'Université-Laval qui fera époque dans l'histoire de cette belle institution. Nous donnerons avec l'aide du *Journal de Québec* le compte rendu de cette belle cérémonie. Après la distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire de Québec, et au moment où l'on allait distribuer les diplômes aux élèves de l'Université, Son Excellence le Gouverneur-Général et Lady Young, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur et Lady Belleau, l'Hon. Ministre de l'Instruction Publique et Madame Chauveau entrèrent dans la salle pendant que le corps de musique du Séminaire jouait le *God save the Queen* et au milieu des applaudissements de toute l'assemblée. Sir John Young et Lady Young ainsi que Sir Narcisse Belleau et Lady Belleau prirent place sur une estrade entourée de leur suite, puis M. l'abbé Méthot, Recteur de l'Université-Laval et Supérieur du Séminaire de Québec, accompagné de tous les professeurs des différentes facultés, s'avança vers son Excellence et lui souhaila la bienvenue dans les termes suivants :

« Excellences,

« Avant d'ouvrir cette séance annuelle de l'Université-Laval, c'est pour moi un bien agréable devoir de vous exprimer en mon nom, et au nom des membres et des professeurs de l'Université, les sentiments de joie et de reconnaissance que nous inspire en ce moment votre présence au milieu de nous.

« Nous ne saurions être que profondément touchés de cette gracieuse démarche.

« A peine vos Excellences sont-elles entrées dans la vieille cité de Champlain qu'elles daignent venir ici visiter l'Université-Laval, donner ainsi un public et éclatant témoignage de leur estime pour les travaux de l'intelligence, pour l'œuvre de l'éducation de la jeunesse, et de leur haute bienveillance pour cette institution, qui doit déjà son existence et ses privilèges à la munificence royale de notre Auguste Souveraine.

« C'est là, Excellences, un fait que l'Université enregistrera avec soin dans ses annales, et dont nous ne manquerons pas de garder un profond et reconnaissant souvenir.

« Je le sais, Excellences, en visitant cette institution, vous n'avez pas trouvé ces splendides édifices, ces riches collections, ces bibliothèques magnifiques qui font l'ornement et la gloire des antiques Universités d'Oxford et de Cambridge, mais du moins vos Excellences ont pu se convaincre, dans cette rapide visite, des efforts par lesquels les fondateurs et les directeurs de l'Université-Laval ont tâché de répondre aux faveurs royales et d'atteindre le but de cette institution.

« Veuillez bien le croire, Excellences, votre présence dans cette solennité littéraire ne pourra que stimuler davantage notre zèle et notre ardeur; elle sera un puissant encouragement et pour les professeurs et pour les élèves.

« Permettez maintenant, Excellences, que nous tenions la séance ordinaire de la fin de l'année. »

Après ce discours, M. le Recteur et MM. les Professeurs de l'Université allèrent prendre leurs sièges, et puis sur l'invitation de M. le Recteur, M. Langelier, Avocat et Professeur de droit Civil, lut un travail sur la différence entre les examens actuels des candidats aux professions libérales et celles exigées avant l'établissement de l'Université, puis il fit l'éloge du fondateur de l'Université, M. Cossault, qui a ainsi apporté toute une révolution dans les études professionnelles.

Après le discours de M. Langelier, eut lieu la collation des diplômes, et les noms des candidats heureux furent proclamés dans l'ordre suivant :

LICENCIÉS.—FACULTÉ DE MÉDECINE.

M. Paul E. Granbois, avec Grande distinction.
M. Cyrille Lacombe;
J. B. Bolduc;
Albert Pouliot;
Bénoni Guérin-Lafontaine;
Zotique Roussseau,—avec distinction.

BACHELIERS.—FACULTÉ DE MÉDECINE.

M. Doherty;
M. G. Turcotte;

BACHELIER.—FACULTÉ DE DROIT.

M. Hector Marchildon.

BACHELIERS ÈS-ARTS.

M. Charles Bourque ;
M. Ed. Marcoux.

BACHELIERS ÈS-LETTRES.

M. Henri Têtu ;
Apolinaire Gingras ;
Narcisse Proulx ;
Onésiphore Turgeon.

BACHELIER ÈS-SCIENCES.

Zoël Lambert.

Voici les noms de ceux qui ont remporté le prix Morrin :

*Elèves de quatrième année.*1er prix, M. E. Granbois ;
2nd do, M. Archambault.*Elèves de deuxième année.*1er prix, M. Emile Dubé ;
2nd do, MM. Malcolm Guay et A. Collet.

M. le Recteur, après avoir remercié Leurs Excellences d'avoir bien voulu assister à la cérémonie, adressa quelques paroles, pleines d'apropos aux élèves qui avaient mérité des récompenses. Il rappela que l'homme, qui embrasse une carrière professionnelle, a une haute mission à remplir. Pour être à la hauteur de sa tâche, il ne suffit point de posséder la science ; il faut, de plus, avoir des vues élevées qui relèvent le caractère de l'homme et lui attirent l'estime et le respect du peuple ; il faut surtout posséder des sentiments religieux bien arrêtés et les traduire par la pratique.

“ Vous avez, a ajouté M. le Recteur, toutes ces qualités, j'en ai la ferme conviction. Je suis assuré aussi que vous ne les perdrez jamais, et aussi que votre souvenir se reportera quelquefois vers cette Université, vers cette *Alma Mater*, pour vous rappeler ses enseignements. Vos professeurs ne vous perdront pas de vue. Après vous avoir donné les leçons de la science, ils prendront part à votre œuvre, seront heureux de vos succès, et leurs bons souhaits, leurs vœux ardents pour votre prospérité vous accompagneront et vous suivront toujours.”

Son Excellence Sir John Young se leva ensuite et prit la parole en français :

“ Je regrette de n'avoir pas répondu de suite à vos bonnes paroles, M. le Recteur, mais arrivé depuis peu à Québec j'ai été accablé d'occupations et il m'a été impossible de me préparer à faire un discours. Mais, permettez-moi de vous dire que je suis très-heureux de me trouver à cette cérémonie. Comme il m'est très-difficile d'improviser un discours en français, permettez-moi maintenant de m'exprimer en Anglais.

Ces paroles de Son Excellence furent couvertes d'applaudissements enthousiastes. Quand le calme se fut rétabli, Sir John Young reprit la suite de son discours en anglais.

“ Tout ce que j'ai vu depuis mon entrée dans cette grande institution me touche profondément, je suis étonné de voir ce beau monument élevé à la science, cette preuve éclatante de l'amour du savoir. En face de cette œuvre splendide, je ne puis m'empêcher de rendre un tribut d'hommage mérité à l'homme illustre, qui, il y a deux siècles, posait la base sur laquelle repose aujourd'hui une institution qui fait honneur au pays. Grâce à la puissance de son intelligence, il a triomphé des obstacles semés dans sa carrière. Sa confiance dans l'avenir n'a pas été trompée ; son œuvre continuée par ses successeurs, dignes héritiers de ses vertus, brille aujourd'hui d'un éclat extraordinaire.

“ En faisant allusion à Mgr. de Laval, je ne puis oublier les autres institutions de cette ville. J'en connais le grand nombre et sais apprécier l'importance des services qu'elles rendent au peuple. Quand je vois ces collèges, ces communautés où la jeunesse reçoit une éducation soignée, je dois à l'amour de la vérité de dire qu'ils n'ont pas failli à leurs devoirs ceux auxquels la Providence a donné la mission de conduire la nation, de présider à ses destinées, en lui fournissant les moyens d'acquérir des connaissances précieuses, d'apprendre l'obéissance et la science de la vie.

“ Tous ceux qui ont pris part à ces travaux méritent les plus grands éloges.

“ M. le Recteur, permettez-moi de vous féliciter de diriger, avec tant de bonheur et de succès, dans les voies de la science et de la religion ces jeunes gens réunis, en si grand nombre, autour de vous. Je suis certain qu'ils sauront mettre à profit vos enseignements et se souvenir que la patrie compte sur eux pour la servir plus tard. Je suis sûr que les espérances que l'on fonde sur eux ne seront pas déçues, et que le travail et l'énergie les empêcheront de faillir. Ils savent d'ailleurs qu'ils sont dans l'âge d'or de la vie et que c'est dans cette heureuse époque que l'on prépare l'avenir, en jetant la semence des bons principes, en ornant l'esprit de connaissances et le cœur de vertus.

“ Puisse la vacance qu'ils vont prendre réparer leurs forces, leur donner une diversion salutaire, afin qu'ils reviennent, M. le Recteur, se placer encore sous votre direction et continuer des travaux si utiles et si nécessaires.”

Ce discours du Gouverneur provoqua des applaudissements réitérés.

On était heureux de voir que Son Excellence avait eu la courtoisie de s'exprimer d'abord en français, de voir surtout que l'intérêt qu'il prenait à la cause de l'éducation le portait non-seulement à honorer nos institutions de sa présence, mais encore à étudier l'histoire de l'instruction publique et ses progrès dans notre pays.

Après l'allocution si bienveillante du Gouverneur-Général, M. le Recteur invita les parents des élèves à se rendre selon la coutume à la Cathédrale où les élèves terminèrent cette belle et imposante cérémonie par le chant du *Te Deum laudamus*.

Le manque d'espace nous force à remettre au prochain numéro la suite de notre article.

A continuer.

Petite Revue Mensuelle.

Ce qui nous embarrasse cette fois, ce n'est pas le manque de nouvelles, mais leur classification. Parlerons-nous de la France d'abord ; il semblerait naturel en effet de faire connaître l'apaisement des esprits que nous avions laissés si excités en terminant notre dernière revue, mais tous nos lecteurs n'ont-ils pas été tenus au courant, par le télégraphe et les journaux, des différentes phases des émeutes et de leur répression ? Diraient-ils de suite que l'Espagne a réussi à se donner une constitution, un autre gouvernement *en attendant*, une régence ? mais qu'est-ce qui nous presse, ils se pressent si peu eux-mêmes, ces Espagnols ! Non, nous préférons commencer par le Canada et voir ce qui se passe autour de nous. Nous sommes au mois de juillet, du moins il faut bien le croire, le calendrier le dit, quoique la température nous laisse croire que nous ne sommes qu'au mois de Mai. Nous nous attendions donc à souffrir de la chaleur et à sécher d'ennui au milieu de notre ville désertée pour la campagne ; mais cette température froide et humide que nous avons eue jusqu'ici nous a trompés et a retardé cette *émigration en masse* de nos citoyens.

Bien plus, notre bonne ville que nous redoutions de voir triste et abandonnée vient de reverdir, de se repeupler et de se pavoyer. L'ancienne capitale du Canada a repris son air de fête, le canon tonne du haut de la citadelle, les troupes sont sur pied, on entend de gaies fanfares ; tout annonce une fête ou plutôt une série de fêtes. Sir John Young, notre nouveau Gouverneur-Général et Lady Young viennent faire leur première visite à Québec. Nous craignons de dépasser les bornes trop restreintes de cette petite revue en donnant les détails de la réception brillante et chaleureuse qu'a eue le nouveau gouverneur-général ; cependant nous ne pouvons pas laisser passer inaperçues tant de fêtes qui ont égayé notre société québécoise, qui a si bien su montrer sa loyauté et son attachement à la nouvelle constitution.

Son Excellence arriva en cette ville le sept du courant et fut reçue au débarcadère par Sir Narcisse Belleau, le Lieutenant-Gouverneur de la Province, accompagné du premier-ministre, l'Hon. M. Chauveau.

Sir John Young mit pied à terre et Son Honneur le Maire de Québec lui présenta alors l'adresse suivante au nom de la ville.

*A Son Excellence le Très-Honorable Sir John Young, K. C. B., etc., etc.,
Gouverneur-Général de la Puissance du Canada.*

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Nous, le maire, les échevins et conseillers de la cité de Québec, osons approcher de Votre Excellence et lui offrir la bienvenue cordiale à l'ancienne capitale du Canada.

Nous éprouvons une satisfaction toute particulière en cette occasion, la première qui nous ait été offerte depuis l'arrivée de Votre Excellence en ce pays, de vous offrir nos félicitations les plus respectueuses, sur la nomination de Votre Excellence au poste élevé et important de Gouverneur-Général, auquel il a plu à Sa Majesté de vous placer.

Le succès qui a couronné les travaux de la session du parlement fédéral qui vient de finir, sous l'administration habile de Votre Excellence, prouve qu'en vous confiant les destinées de cette puissance importante, Sa Majesté tenait à faire choix d'un homme d'état dont les heureux antécédents donnaient des garanties de ce que serait sa carrière future.

Les souvenirs historiques de notre ville, sa position particulière qui rend ses points de vue si majestueux et ses alentours si attrayants, induiront, nous en avons du moins l'espoir, Votre Excellence et Lady Young pendant votre séjour au Canada, à établir votre résidence à Québec, dans la saison de l'été, afin de goûter durant le court sursis à vos devoirs officiels le site si classique de Spencer Wood qui a été si estimé par les prédécesseurs de Votre Excellence.

Nous prions aussi Votre Excellence de bien vouloir communiquer à Lady Young l'assurance de nos meilleurs souhaits, et nous espérons que Sa Seigneurie et vous-même jouerez d'un bonheur parfait durant une longue vie.

[L. S.]

JOHN LEMESURIER,
Maire de Québec.

L. A. Cannon,
Greffier de la Cité.

Son Excellence répondit à cette adresse dans les termes suivants :

A Son Honneur le Maire, et MM. les échevins et conseillers de la cité de Québec.

M. le Maire et Messieurs,

Je suis infiniment heureux d'être accueilli avec autant de cordialité de votre part et d'avoir entendu les termes bienveillants et chaleureux dans lesquels vous avez parlé de ma nomination au poste élevé et important qui m'a été confié par Sa Majesté.

Je suis charmé de voir que vous avez constaté que les travaux de la session qui vient de se terminer à Ottawa ont été couronnés de succès.

Les travaux faits à cette session sont sans contredit, très-considérables. La législature a sanctionné des mesures qui auront pour effet de rendre durable le bien-être et la prospérité de la Puissance et de consolider sa force aussi bien que d'étendre ses limites.

C'est avec raison et un légitime orgueil que vous avez parlé de l'antique renom de votre cité et des sites splendides qu'elle présente de tous côtés.

Sous l'influence de ces deux sentiments, il me fait plaisir de penser que les deux races se sont unies et fraternisent ensemble sur le théâtre de leurs anciennes luttes pour leur avantage mutuel, dans l'intérêt de la paix et en obéissant aux lois qui les protègent également toutes deux et auxquelles elles sont également attachées.

Lady Young désire vous présenter ses remerciements en échange des bons souhaits que vous avez faits pour son bonheur et pour le mien.

JOHN YOUNG.

Au moment où Son Excellence mettait pied à terre, deux salves d'artillerie ont été simultanément tirées, la première du haut de la citadelle par l'artillerie régulière, et la seconde du Château St. Louis par la batterie de campagne volontaire. Sir John Young et Lady Young, après quelques présentations officielles, prirent place dans la voiture du Lieutenant-Gouverneur et se dirigèrent vers Spencer-Wood, résidence d'été de nos gouverneurs-généraux. Les rues de la ville par où Son Excellence a passé étaient bordées d'arbres et une foule de pavillons aux couleurs nationales flottaient au-dessus de presque tous les édifices. La première fois que Sir John Young reparut ensuite en public fut à la séance de l'Université-Laval, dont nous donnons dans d'autres colonnes un compte-rendu. Son Excellence a montré par là l'intérêt qu'elle prenait aux institutions d'éducation dans ce pays. Le 12 du courant le Gouverneur-Général tint un lever à l'hôtel du Gouvernement.

Jamais peut-être n'a-t-on pu voir à Québec une démonstration aussi brillante et aussi imposante; tout ce que Québec contient de dignitaires civils et militaires, tous les citoyens marquants de cette ville et tous les employés avaient revêtu, les uns de brillants uniformes, d'autres le classique *habit noir*, et tous l'habit de fête et de cérémonie, le *full dress*, pour aller présenter leurs respects au Représentant de Sa Majesté.

Sir John Young a accepté l'invitation à un banquet public donné par le Bureau de Commerce et les citoyens, ainsi qu'un *bal* donné par la ville à Lady Young. Son Excellence se propose de visiter durant son séjour dans cette ville, les principales maisons d'éducation, et il a déjà visité l'Université-Laval et le Couvent des Ursulines. Sir John Young semble s'intéresser beaucoup au progrès de l'éducation dans cette province; il a souvent exprimé en public son admiration sur l'état dans lequel il trouve nos institutions d'éducation, et il leur a promis son plus cordial appui. Son Excellence doit partir le 2 Août prochain pour visiter les Provinces Maritimes.

Les nouvelles politiques sont sans grande importance et toutes nos nouvelles portent sur des voyages; c'est en effet la saison.

On s'est occupé du voyage de M. Rose, Ministre des Finances, à Washington. Le but de ce voyage était, à ce que l'on dit, le renouvellement du traité de réciprocité; mais jusqu'ici rien n'a transpiré sur le succès de la mission. Le Ministre des Finances a pu trouver nos voisins occupés à réprimer les expéditions des flibustiers cubains et à imposer des condi-

tions pour l'atterrissement du câble transatlantique français, qui vient d'être inauguré à Duxbury. L'immense activité de notre siècle, les merveilles de l'industrie, des arts et des sciences combinées qui se déroulent sans nombre sous les yeux de la génération actuelle fait qu'elle assiste maintenant avec indifférence à la création et à l'exécution d'œuvres, qui, il n'y a que quelques années, auraient paru impossibles. C'est ainsi que la pose du câble transatlantique français a passé presque inaperçue. Et cependant ce câble ne relie-t-il pas l'Ancien avec le Nouveau-Monde? n'établit-il pas des communications directes de la France aux Etats-Unis, comme si l'Océan n'existait plus? Quoique la pose de ce câble soit une entreprise française, nous n'y avons vu figurer jusqu'ici que des noms étrangers, et les vaisseaux qui ont servi à l'immersion étaient des vaisseaux anglais. Les deux concessionnaires de la ligne sont le Baron Emile d'Elanger, de Paris, et Jules Reuter, de Londres, un polonais et un allemand. L'exploration du fond de la mer ainsi que l'immersion du câble de Brest à St. Pierre a été confiée à Sir James Anderson, ci-devant du *Great-Eastern*. Et on sait que c'est ce vaisseau qui a été chargé de dérouler le câble, assisté des navires anglais le *Scandaria*, le *Chiltern*, le *Cary* et le *Hawk*. Le *Great-Eastern*, ce géant des mers, qu'on commençait à regarder comme une grosse inutilité, en est maintenant à la pose d'un troisième câble sous-marin. Car on annonce qu'à son retour de la pose du câble français, il retournera directement en Angleterre pour prendre à son bord le câble des Indes. C'est ainsi que ce monstre marin, trop dispendieux pour le transport des voyageurs, se sera rendu plus utile en transportant les liens qui réunissent les deux mondes et les met en communication. Mais revenons au câble transatlantique français. Il se divise en six sections: 1o. Partie de l'atterrissement de Brest; 2o. Câble pour la mer jusqu'à St. Pierre; 3o. Extrémité-ouest de l'atterrissement à St. Pierre; 4o. Atterrissement-est de St. Pierre; 5o. de St. Pierre à Duxbury; 6o. Atterrissement à Duxbury. Ces différentes sections ont été heureusement posées; mais après les succès de la science et de l'industrie il y avait une autre difficulté à résoudre, difficulté légale soulevée par le gouvernement américain. En France, la compagnie a par sa charte un privilège exclusif de dix ans, et de son côté le gouvernement français a exigé que le câble ne touchât à aucun autre territoire que les territoires français et américain. Mais aux Etats-Unis, la compagnie après s'être pourvue d'un permis en forme de la législature du Massachusetts, a failli voir ses projets traversés par le gouvernement américain qui prétendait avec raison que seul il avait le droit d'autoriser l'action d'une compagnie qui met les Etats-Unis en rapport avec l'étranger. Or le gouvernement fédéral mettait pour condition du permis d'abord la réciprocité, c'est-à-dire que le gouvernement français permette l'atterrissement sur ses rivages à une compagnie américaine, puis plusieurs autres conditions, entr'autres la liberté de fixer le coût des dépêches des Etats-Unis à la France. La première de ces conditions avait été prévue par le gouvernement français qui n'a accordé le privilège de dix ans à la compagnie que pour la sauvegarder contre l'industrie française, sans l'exclusion d'une compagnie étrangère qui voudrait attacher un câble sur les rivages de France. Quant aux autres conditions, nous pensons que la Compagnie Française a pris l'engagement de se soumettre aux lois des Etats-Unis concernant les lignes télégraphiques étrangères. D'ailleurs, nous comprenons que la partie de la ligne de St. Pierre Miquelon à New-York, passant par Duxbury, Boston, et la ligne Franklin appartient à une compagnie américaine. Toujours est-il que les difficultés sont aplanies, que la ligne est prête à fonctionner de New-York et par conséquent de toutes les parties des Etats-Unis jusqu'à Brest; nous souhaitons à la compagnie française un grand succès. Il est malheureux que le câble n'ait pas été prêt, une semaine plus tôt, car il aurait pu être inauguré par les dépêches annonçant les libertés parlementaires accordées par l'Empereur des Français.

Tous les esprits étaient calmés, l'émeute disparue des rues s'était transformée en épîtres à l'Empereur des Français pour sa conversion politique. A M. de Mackau, Napoléon avait répondu: "que des concessions de principes sont toujours inefficaces en présence des mouvements populaires et qu'un gouvernement qui se respecte, ne doit céder ni à la pression, ni à l'entraînement, ni à l'émeute." A M. de Persigny, en attendant que le message de l'Empereur vint à répondre, le Parisien qui avait repris sa gaieté insolente avec le rétablissement des kiosques, avait répondu par des chansons du genre de la suivante qui peint bien toute la légèreté française.

Un petit ministre
Ferait bien son affaire,
Dam! il l'a bien mérité
Par sa fidélité,
Son élasticité,
Par son activité,
Sa perspicacité,
Par sa civilité,
Son intrépidité,
Son dévouement sincère!

Refrain.

Nous aurons notre *per*
Nous aurons notre *si* (scie)
Nous aurons notre *Persi* (persil)
Notre Persigny.

Cependant le 18 juillet un nouveau ministère est formé comme suit : on verra que le nom de M. de Persigny n'y figure pas, quoiqu'il l'eût bien mérité par sa fidélité, etc., etc. M. de Forcade la Roquette, Ministre de l'Intérieur ; M. Duvergier, Ministre de la Justice ; M. de la Tour d'Auvergne, Ministre des Affaires Étrangères ; M. Pierre Magné, Ministre des Finances ; M. Alfred Leroux, Ministre du Commerce ; M. Gressier, Ministre des Travaux Publics ; L'Amiral Rigault de Genouilly, Ministre de la Marine ; M. le Maréchal Niel, Ministre de la Guerre ; M. Bourbeau, Ministre de l'Instruction Publique ; M. de Chascloup-Laubat, Président du Conseil d'État et M. le Maréchal Vaillant, Ministre de la Maison de l'Empereur.

Comme on le voit, M. de Persigny triomphait par l'éloignement de M. Rouher et le *changement des hommes*. Un plus grand triomphe cependant était réservé aux vœux du peuple manifestés par les dernières élections. Napoléon eut l'occasion favorable pour satisfaire les demandes de la nation et abdiquer une partie du gouvernement personnel alors que les émeutes avaient disparu. C'est le 12 du courant qu'il envoya au Corps Législatif le célèbre Message suivant, qui fut lu par M. Rouher. Nous reproduisons en entier ce message, car il est destiné à devenir un des documents les plus importants de notre époque.

« Messieurs les députés,

« Par sa déclaration du 28 juin, mon gouvernement vous a fait connaître que, dès l'ouverture de la session ordinaire prochaine, il soumettrait à la haute appréciation des pouvoirs publics les résolutions et les projets qui lui auraient paru les plus propres à réaliser les vœux du pays.

« Cependant, le Corps législatif paraît désirer connaître immédiatement les réformes arrêtées par mon gouvernement.

« Je crois utile d'aller au devant de ses aspirations.

« Ma ferme intention, le Corps législatif doit en être convaincu, est de donner à ses attributions l'extension compatible avec les bases fondamentales de la Constitution, et je viens lui exposer par ce Message les déterminations que j'ai prises en conseil.

« Le Sénat sera convoqué aussitôt que possible pour examiner les questions suivantes :

« 1. Attribution au Corps législatif du droit de faire son règlement et d'être son bureau.

« 2. Simplification du mode de présentation et d'examen des amendements ;

« 3. Obligation pour le gouvernement de soumettre à l'approbation législative les modifications de lois qui seraient, dans l'avenir, stipulées par des traités internationaux ;

« 4. Vote du budget par chapitres, afin de rendre plus complet le contrôle du Corps législatif ;

« 5. Suppression de l'incompatibilité qui existe actuellement entre le mandat de député et certaines fonctions publiques, notamment celle de ministre ;

« 6. Extension de l'exercice du droit d'interpellation.

« Mon gouvernement étudiera aussi les questions qui intéressent les attributions du Sénat.

« La solidarité plus efficace qu'établira entre les chambres et mon gouvernement la faculté d'exercer à la fois les fonctions de ministre et le mandat législatif, la présence de tous les ministres aux Chambres, la délibération en conseil des affaires de l'État, une loyale entente avec la majorité constituent pour le pays toutes les garanties que nous recherchons dans notre commune sollicitude.

« J'ai déjà montré plusieurs fois combien j'étais disposé, dans l'intérêt public, à abandonner certaines de mes prérogatives. Les modifications que je suis décidé à proposer sont le développement naturel de celles qui ont été successivement apportées aux institutions de l'Empire ; elles doivent, d'ailleurs, laisser intactes les prérogatives que le peuple m'a plus explicitement confiées et qui sont les conditions essentielles d'un pouvoir, sauvegarde de l'ordre et de la société.

« Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 juillet 1869.

« NAPOLEON. »

Inutile de dire que la lecture de ce Message a été souvent interrompue par de chaleureuses approbations, et que M. Rouher a repris son siège au milieu d'applaudissements unanimes.

Dans cette séance mémorable du 12 juillet, la France a plus avancé dans la voie de la liberté qu'elle ne l'a fait depuis nombre d'années, et l'Empereur a accompli un des actes les plus importants de son règne.

La presse entière a applaudi à cette démarche de Napoléon et l'a reçue avec reconnaissance, à l'exception cependant des journaux avancés de la gauche. Rien de surprenant : ne sont-ils pas irréconciliables ? La session extraordinaire du Corps législatif a été prorogée le 13 du courant.

À l'extérieur, la politique de la France n'a pas changé, du moins en apparence.

Pendant que la liberté gagne tranquillement du terrain en France, elle semble en perdre de l'autre côté des Pyrénées, pour en avoir trop pris. Il y a à peine un mois que Serrano a été déclaré régent d'Espagne, et déjà il est obligé de recourir aux armes pour maintenir le pouvoir établi. L'insurrection carliste vient d'éclater dans le nord de l'Espagne et menace de devenir générale. Déjà une bataille a été livrée près de Ciudad Real où les insurgés ont été battus ; c'est le prélude d'une guerre fratricide qui

fera couler beaucoup de sang et fera perdre à l'Espagne, aux yeux du monde entier, la sympathie acquise par une révolution pacifique.

De tous les pays, celui qui semble marcher avec le plus de fermeté et de bonheur dans la voie de la liberté, c'est l'Angleterre. Le télégraphe ne nous a-t-il pas appris en effet que le bill pour l'abolition de l'Église d'Irlande a reçu la sanction royale ? Ainsi a-t-elle heureusement réglé cette question politico-religieuse après avoir été incessamment débattue depuis deux ans et après avoir failli être mise de côté par les amendements de la Chambre des Lords. Le succès de M. Gladstone dans cette circonstance, c'est le succès de tout homme bien pensant et ami de la liberté, et le citoyen anglais peut dire aujourd'hui que son pays marche à la tête des libéraux et tolérants, comme il marche à la tête du progrès.

Nous avons commémoré cette petite revue en parlant des fêtes données à Québec à Leurs Excellences Sir John et Lady Young. Quel est celui de nos lecteurs qui ne se rappelle que l'année dernière, à pareille époque Québec était aussi l'équipage d'une corvette française, le *d'Estrees*, la seconde qui se soit aventurée dans nos parages depuis la cession du pays. Jeunes, gaîs, aimables, spirituels, les officiers du *d'Estrees* eurent dans les salons de Québec et de Montréal le plus gracieux accueil. Un an ne s'est pas encore écoulé et déjà la mort a enlevé coup sur coup quatre des sept ou huit marins qui nous avaient quittés, si joyeux et si pleins d'avenir et d'espérances.

La fièvre jaune qui sévit dans les Antilles les a tous enlevés en quelques jours. M. le commandant des Varannes, M. le comte de Cherval, lieutenant, M. Dubois et M. Eyraud, chirurgien ont laissé en Canada de bons souvenirs, changés en regrets qu'inspire leur perte prématurée. M. des Varannes était un homme d'un esprit très-distingué ; ainsi que ses collègues il avait su apprécier ce qu'il y a d'intéressant et même de touchant dans cette vieille colonie française, conservant avec amour le culte des ancêtres et les traditions du passé dans ce nouveau monde qui ne semble pourtant s'occuper que de l'avenir.

Québec vient aussi de perdre un de ses plus anciens et de ses plus vénérables citoyens, l'honorable Louis Massue, assistant-percepteur des douanes et ancien Conseiller Législatif, décédé le 5 Juillet à l'âge de 87 ans. M. Massue a été pendant longtemps à la tête d'une des plus grandes maisons de commerce de Québec. Sa probité et sa charité étaient proverbiales. Beau-frère de M. le juge Elzéar Bédard qui avant de revêtir l'hermine avait été un des hommes politiques les plus actifs de cette époque, M. Massue avait pris lui aussi une très-grande part aux luttes constitutionnelles d'avant 1837. En 1841, à la première élection sous l'Union, il s'était porté candidat pour la cité de Québec avec M. Barnett contre MM. Black et Gibb. Grâce au défranchissement des faubourgs, le parti de l'opposition ne put faire élire qu'un de ses candidats, M. Barnett qui représenta pendant quelques temps la vieille capitale conjointement avec M. Black. Plus tard M. La Fontaine appela M. Massue au Conseil législatif, où il siégea pendant quelques années. Des revers de fortune l'obligèrent à accepter la situation honorable qu'il occupait encore au bureau des douanes lors de son décès. M. Massue était un des derniers survivants d'une génération forte, courageuse et désintéressée à laquelle le pays doit ses libertés et sa prospérité ; et l'on peut faire en outre de lui le suprême éloge de l'homme de bien : *transiit benefaciens*.

Bulletin des Publications et Réimpressions les plus récentes.

L'ANNÉE GÉOGRAPHIQUE : revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, etc. ; par M. Vivien de Saint-Martin, vice-président de la Société de géographie. Septième Année, 1868. In-18 Jésus, xv-478 p. lib. Hachette et Cie. 3 fr. 50.

M. Vivien de Saint-Martin continue avec persévérance sa laborieuse et utile entreprise. À parcourir ces volumes d'une lecture si facile et où toutes les parties du monde fournissent une égale moisson de faits et de renseignements, on admire le travail immense accompli par l'auteur. On sait quel est le système suivi par M. Vivien de Saint-Martin ; son *Année géographique* est une bibliographie méthodique entremêlée de renseignements, de faits et d'extraits. Les cinq parties du monde, divisées en leurs régions les plus importantes, y sont successivement explorées. L'auteur ne mentionne pas seulement les livres français et étrangers qui traitent de géographie (1) ; mais aussi les articles éparés dans les revues du monde entier, de la Russie comme de l'Angleterre, des Indes comme des États-Unis ; aussi son livre est-il un tableau très-complet du mouvement géographique et est-il apprécié à Pétranger aussi bien qu'en France.

1. Que M. Vivien de Saint-Martin nous permette pourtant de lui signaler quelques travaux importants qui lui ont échappé : un sur l'Abyssinie : *Les Abyssins et les Gallas*, par le P. Jo Gall, dans les *Études religieuses, historiques et littéraires, par les Pères de la Compagnie de Jésus* (juillet et décembre 1868), un livre sur l'ethnographie de la Grande-Bretagne : *The Pedigree of the English People*,... by Th. Nicolas, London, 1868, Longmans, et un intéressant ouvrage de M. Maguire sur le rôle joué par l'émigration irlandaise dans la colonisation du nouveau monde : *The Irish in America* (Londres, 1868, Longmans).

Les événements les plus importants de l'année 1868 ont été l'expédition française du Mé-Kong, l'expédition russe en Boukkarie, le voyage de M. Johnston dans le Turkestan, le voyage de deux bandits dans le Tibet, les recherches de M. Daux sur les sites d'Utique et de Carthage, et la *résurrection* du Dr. Livingstone. La part de l'inconnu diminue de jour en jour dans le monde. La Chine et le Japon s'ouvrent peu à peu aux Européens. M. Vivien de Saint-Martin donne de curieux détails sur ces deux pays. Chemin faisant, il parle ethnographie et économie sociale; nous recommandons notamment quelques pages curieuses sur l'acclimatement et la transformation aux États-Unis de la race européenne 2; sur le développement matériel de la grande république américaine, nouvellement accrue de l'Amérique russe. 1868 a aussi été l'année des expéditions au Pôle: les expéditions allemande et suédoise n'ont pas réussi, celle du capitaine Lambert réussira-t-elle? Et d'abord, partira-t-il? La question n'est malheureusement pas encore résolue, et M. Vivien de Saint-Martin ne nous donne que des espérances.

On oublie assez volontiers en France les Français du Canada, bien que ceux-ci n'oublient pas leur insouciance mère-patrie.

"Bons Canadiens! Ils sont Français encore."

Qu'on nous permette de prendre dans le livre de M. Vivien de Saint-Martin (p. 342) un fragment d'un journal Canadien, où sont exposés les avantages que la nouvelle constitution politique du Canada présente à la population française:

"Grâce à la confédération nouvelle et au système de subdivision qui en résulte, l'administration du Bas-Canada est en un sens devenue nationale. Le parlement qui siège à Québec est presque exclusivement une assemblée française. Tous les ministres, sauf deux, sont Français, et le gouverneur lui-même de la province, sir Narcisse Belleau, est d'origine française. Un des orateurs français les plus distingués, M. Chauveau, a été couvert d'applaudissements à Ottawa, et M. Cartier continue d'occuper dans la direction générale des affaires, la position éminente de premier homme d'Etat de l'Amérique anglaise.

"Il n'y a plus actuellement qu'une chose à souhaiter pour les Canadiens français, c'est qu'ils sachent conserver une juste mesure d'activité et de modération, car cette règle de conduite peut seule leur assurer les avantages de la position qui leur est faite. Toute prétention exagérée serait hors de place; la politique des Canadiens-français doit être de former contre-poids entre les partis, sans paraître jamais vouloir dominer.

"Quand on considère la progression de l'élément français dans le Bas-Canada, on voit qu'il n'est nullement impossible que dans cent ans d'ici il se soit développé dans l'Amérique du Nord un corps de nation française qui ait un rôle considérable dans la civilisation du nouveau monde.

"Quoiqu'il arrive, nous pouvons regarder maintenant cette nationalité comme solidement assise. Il n'est pas aisé de déraciner un million d'hommes, qui présenteront de plus en plus une masse compacte, homogène, inébranlable. Les Yankees eux-mêmes devraient-ils annexer la communauté française du Canada à leur grande république, leur action dissolvante ne pourrait rien sur nous aussi longtemps que nous conserverons le secret de notre force."

Plus heureux que les Français de la métropole, les Français d'Amérique se sont donné des mœurs politiques et libérales. Un voyage au Canada ne pourrait que profiter aux *ultras* de nos différents partis.

L'Année géographique de M. Vivien de Saint-Martin présente un certain danger dont je dois avertir mes lecteurs. On ouvre ce livre avec indifférence; mais quand on le ferme, le cœur est pris; on aime la géographie. —*Revue de l'Instruction Publique de Paris.*

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTEURS, 1868-1869.

ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE.

Histoire-universelle, rhétorique, français, latin, mathématiques et philosophie—1er prix Chs. Chartré et Jos. Rouleau; 2 Edm. Rousseau et Ls. Dion.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—1er pr Alphonse Drouin, 2 Marcel Brochu; 1er acc Ths. Gravel, 2 Louis Vallée, 3 Louis Savard. Instruction religieuse—1er pr F. X. Grenier, 2 Théophile Bélanger; 1er acc Alphonse Drouin, 2 Ths. Gravel et Cléophas Talbot. Enseignement théorique et pratique—1er pr Louis Vallée, 2 Ths. Gravel; 1er acc Alphonse Drouin, 2 John Ahern. Dictée française—1er pr Alphonse Drouin,

2 Marcel Brochu; 1er acc Ths. Gravel, 2 Cléophas Talbot, 3 Théophile Bélanger. Analyse grammaticale—1er pr Alphonse Drouin, 2 Marcel Brochu; 1er acc Ths. Gravel, 2 Louis Vallée, 3 Ls. Savard. Analyse logique—1er pr Alphonse Drouin, 2 Marcel Brochu; 1er acc Ls. Savard, 2 Ls. Lamarre, 3 Louis Vallée. Littérature—1er pr Alphonse Drouin, 2 Cléophas Talbot, 3 Ls. Savard et John Ahern; 1er acc Théop. Bélanger et Marcel Brochu, 2 Ths. Gravel et F. X. Grenier. Mythologie—1er pr Théop. Bélanger, 2 Cléophas Talbot et A. Drouin; 1er acc Louis Vallée, 2 John Ahern, 3 F. X. Grenier. Histoire de France—1er pr Ls. Savard et J. Arch. McDonald, 2 Wilfrid Allard; 1er acc Alphonse Drouin, 2 Théop. Bélanger, 3 Cléophas Talbot et John Ahern. Histoire d'Angleterre—1er pr Théophile Bélanger, 2 Ths. Gravel; 1er acc Ls. Savard, 2 Alph. Drouin et Ls. Vallée, 3 Ls. Lamarre. Géographie—1er pr Louis Vallée, 2 Théop. Bélanger; 1er acc Ths. Gravel, 2 John Ahern, 3 F. X. Grenier. Arithmétique—1er pr Thomas Gravel, 2 Louis Vallée; 1er acc Marcel Brochu, 2 Phidime Simard, 3 John Ahern. Tenue des livres—1er pr Louis Vallée, 2 John Ahern, Théop. Bélanger, Ths. Gravel et Ls. Lamarre; 1er acc J. Arch. McDonald, 2 F. X. Grenier, 3 Léon Pouliot. Algèbre—1er pr Ths. Gravel, 2 F. X. Grenier; 1er acc John Ahern, 2 J. Arch. McDonald. Géométrie—1er pr F. X. Grenier, 2 Ths. Gravel; 1er acc Cléophas Talbot, 2 Wilfrid Allard, 3 Louis Lamarre. Astronomie—1er pr F. X. Grenier et Ls. Lamarre, 2 Alphonse Drouin; 1er acc Théop. Bélanger et Ls. Vallée, 2 J. Arch. McDonald. Physique—1er pr Théophile Bélanger, 2 John Ahern; 1er acc J. Arch. McDonald, 2 F. X. Grenier, 3 Cléophas Talbot. Chimie—1er pr Théophile Bélanger, 2 Cléophas Talbot; 1er acc J. Arch. McDonald et Alph. Drouin, 2 Ls. Savard, 3 John Ahern. Calligraphie—1er pr Alphonse Drouin et M. Brochu, 2 J. Arch. McDonald, Ls. Lamarre et Théop. Bélanger; 1er acc F. X. Grenier et Cléophas Talbot. Dictée anglaise—1er pr John Ahern, 2 J. Arch. McDonald, 3 Alphonse Drouin; 1er acc Marcel Brochu, 2 Cléophas Talbot. Grammaire anglaise—1er pr Alphonse Drouin, 2 John Ahern; 1er acc J. Arch. McDonald, 2 Jos. Marquis, 3 Marcel Brochu. Analyse anglaise—1er pr J. Arch. McDonald, 2 John Ahern, 3 Alphonse Drouin; 1er acc Marcel Brochu, 2 Téléphore Bélanger. Traduction—1er pr J. Arch. McDonald, 2 Alphonse Drouin, 3 Jos. Marquis; 1er acc John Ahern, 2 Cléophas Talbot.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er pr Jos. Marquis, 2 Auguste Nadeau; 1er acc Moïse Laplante, 2 Jean Guité, 3 Chs. Ed. Gauvin. Instruction religieuse—1er pr Jos. Marquis, 2 Chs. Ed. Gauvin; acc Nérée Leveque. Enseignement théorique et pratique—1er pr Auguste Nadeau, 2 Louis Marquis; 1er acc Nérée Leveque, 2 Jean Guité. Dictée française—1er pr Hippolyte Filteau, 2 Jos. Marquis; 1er acc Moïse Laplante, 2 Auguste Nadeau, 3 Henri Germain. Analyse grammaticale—1er pr Jos. Marquis, 2 Hipp. Filteau et Philéas Blouin; 1er acc Jean Guité, 2 Daniel Blais, 3 Auguste Nadeau. Histoire sainte—1er pr Jos. Marquis, 2 Chs. Ed. Gauvin; 1er acc A. Pinard, 2 Jean Guité, 3 Alphonse Lelaidier. Histoire du Canada—1er pr Chs. Ed. Gauvin, 2 Aug. Nadeau et Jos. Marquis; 1er acc Moïse Laplante, 2 René Beaulieu, 3 Jean Guité. Arithmétique—1er pr René Beaulieu et Jean Guité, 2 Aug. Nadeau et Jos. Marquis; 1er acc Téléphore Bélanger et Nérée Leveque, 2 Alfred Trudelle, 3 Ls. Marquis. Tenue des livres—1er pr Pierre Lépine, Ls. Marquis et D. Blais, 2 Jean Guité; 1er acc Auguste Nadeau, 2 Moïse Laplante et Chs. Ed. Gauvin, 3 Jos. Marquis. Géographie—1er pr Jos. Marquis, 2 Aug. Nadeau et Ls. Marquis; 1er acc Jean Guité, 2 Nérée Leveque, 3 Moïse Laplante. Physique—1er pr Moïse Laplante et A. Nadeau, 2 Jos. Marquis et Philéas Blouin; 1er acc Jean Guité, 2 Chs. Ed. Gauvin, 3 Alph. Lelaidier. Calligraphie—1er pr Chs. Ed. Gauvin, 2 Alfred Reny; 1er acc J. Bte. Savard, 2 Pierre Lépine. Progrès remarquables—prix F. X. Bélanger et René Beaulieu. Dictée et traduction anglaise—1er pr Alf. Reny, 2 Nérée Leveque; acc Ths. Gravel. Lecture et prononciation—1er pr Simon Reny, 2 Ths. Gravel; 1er acc J. B. Savard, 2 Aristide Pinard.

LA PREMIÈRE ET LA SECONDE DIVISION RÉUNIES.

Piano et harmonium—1ère division—prix Chs. Chartré; 1er acc Ls. Dion et Edmond Rousseau, 2 J. Arch. McDonald, 3 J. Bte. Sévigny et Onésime Thibault. 2de division—pr Alexis Boivin; 1er acc Jos. Marquis, 2 Auguste Nadeau, 3 Alphonse Drouin et Moïse Laplante. Chant—Prix J. B. Savard; acc Marcel Brochu. Plain-chant et solfège.—1ère division—1er pr J. Arch. McDonald, 2 Marcel Brochu; 1er acc Edmond Fortier, 2 Ls. Savard et Jos. Marquis, 3 Alexis Boivin. 2e division—1er pr Auguste Nadeau, 2 Jean Guité et Alphonse Drouin; 1er acc Simon Grenier, 2 Sésaphin Truchon, 3 Nérée Levesque et J. B. Savard. Art militaire—Escouade—Prix George Mayrand. Compagnie—Prix Jean Guité, Auguste Nadeau, Chs.

2. P. 326, M. Vivien de Saint-Martin donne le nom de *Yankee* comme "une corruption d'*English* dans la bouche des noirs." Cette étymologie est très douteuse. Cf. E. Muller: *Woerterbuch der englischen Sprache*. V° Yankee.

Chartré et Léon Pouliot. Bataillon—1er pr Edmond Fortier, 2 Cléophas Talbot. Enseignement pratique de l'art militaire—Prix Jos. Maltais.

ECOLE NORMALE LAVAL.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-MAITRESSES.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME CLASSE.

Excellence—1er pr Hermine Bouchard, 2 Emma Beauré; 1er acc Marie Lévêque, 2 Éléonore Lépine, 3 Cath. Lespérance. Instruction religieuse—1er pr Hermine Bouchard, 2 Emma Beauré, 3 Clarisse Monpas; 1er acc Éléonore Lépine, 2 Marguerite Maltais, 3 Azélie Caron. Enseignement théorique et pratique—1er pr Catherine Lespérance, Hedwidge Caron, Hermine Bouchard, Emma Beauré et P. Boulanger, 2 Agnès Lapointe, Marie Levasseur, C. Chevalier, Léontine Dionne, Clarisse Monpas et Azélie Caron; 1er acc Georg. Verreau, Marie Lévêque, M. Lse. Lessard et Éléonore Lépine. Dictée française—1er pr Hermine Bouchard, 2 Emma Beauré; 1er acc Éléonore Lépine, 2 Azélie Caron, 3 Catherine Lespérance. Analyse grammaticale—1er pr Emma Beauré, 2 Hermine Bouchard; 1er acc Marie Levesque, 2 Caroline Chevalier, 3 Georgianna Verreau. Analyse logique—1er pr Emma Beauré, 2 Hermine Bouchard et Catherine Lespérance; 1er acc Éléonore Lépine, 2 Marie Levesque, 3 M. Louise Lessard. Littérature—1er pr Hermine Bouchard, 2 E. Beauré, 3 Catherine Lespérance; 1er acc Éléonore Lépine, 2 Praxède Boulanger, 3 Clarisse Monpas. Histoire du Canada—1er pr Clarisse Monpas, 2 Catherine Lespérance et Caroline Chevalier; 1er acc Marie Lévêque, 2 Hermine Bouchard, 3 Emma Beauré. Histoire de France—1er pr Catherine Lespérance, 2 Clarisse Monpas, et Azélie Caron; 1er acc Éléonore Lépine, 2 Hermine Bouchard et Léontine Dionne, 3 Emma Beauré. Histoire d'Angleterre—1er pr Emma Beauré, 2 Hermine Bouchard, Éléonore Lépine et Catherine Lespérance; 1er acc Georgianna Laverne, Léontine Dionne et Praxède Boulanger, 2 Azélie Caron, 3 Agnès Lapointe. Arithmétique—1er pr Hermine Bouchard et Léontine Dionne, 2 Éléonore Lépine; 1er acc Clarisse Monpas, 2 Emma Beauré, 3 Caroline Chevalier. Tenue des livres—1er pr Hermine Bouchard, 2 Hedwidge Caron; 1er acc Praxède Boulanger, 2 M. Lse. Lessard, 3 Éléonore Lépine. Toisé—1er pr Hermine Bouchard et Catherine Lespérance, 2 Éléonore Lépine; 1er acc Clarisse Monpas, 2 Marie Levasseur, 3 Praxède Boulanger. Géographie—1er pr Catherine Lespérance, 2 Azélie Caron; 1er acc Emma Beauré, 2 Clarisse Monpas et Marie Levasseur, 3 Hedwidge Caron. Calligraphie—1er pr Léontine Dionne, Éléonore Lépine, M. Louise Lessard, 2 Caroline Chevalier et Joseph Malouin; 1er acc Catherine Lespérance et Clarisse Monpas, 2 Hermine Bouchard, Marie Levesque. Dessin des Cartes—1er pr Catherine Lespérance et Amaryllis Blais, 2 Clarisse Monpas; 1er acc Léontine Dionne, et Josephine Malouin.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er pr Belzémire Marchand, 2 Elizabeth Topping; 1er acc Phil. Roberge, 2 Aurélie Cormier, 3 Céline Blanchet. Instruction religieuse—1er pr Aurélie Cormier, 2 Belz. Marchand; 1er acc Anna Pâquet, 2 Herm. Fortin. Enseignement théorique et pratique—1er pr Anna Pâquet, 2 Eusébie Picard et Céline Blanchet; 1er acc Céline Bard, 2 Amélie Cormier, 3 Joséphine Garneau. Dictée française—1er pr Belzémire Marchand, 2 Aurélie Cormier; 1er acc Arthémise Leclerc; 2 Phil. Roberge, 3 Joséphine Vallières. Analyse grammaticale—1er pr Joséphine Vallières, 2 Elizabeth Topping; 1er acc Belz. Marchand, 2 Aurélie Cormier, 3 Céline Blanchet. Histoire sainte—1er pr Joséphine Garneau, 2 Belz. Marchand, 1er acc Anna Pâquet, 2 Odile Simoneau. Histoire du Canada—1er pr Georgianna Dorion et Cél. Blanchet, 2 Olympe Mercier; 1er acc Belz. Marchand, 2 Elyse Lavoie, 3 Arthémise Parent. Arithmétique—1er pr Arthémise Leclerc, 2 Elizabeth Topping; 1er acc Céline Bard, 2 Belz. Marchand, 3 Malvina Langlais. Tenue des livres—1er pr Aurélie Cormier, Phil. Roberge, Arthémise Leclerc et Belz. Marchand, 4 Eliz. Topping, Jos. Garneau, Geo. Dorion et D. Bédard; 1er acc Céline Bard, Malvina Langlais, Belz. Larose et Sophie Massée. Géographie—1er pr Philomène Roberge, 2 Céline Blanchet; 1er acc Belz. Marchand, 2 Odile Simoneau et H. Lapière, 3 Adéline Rhéaume. Calligraphie—1er pr Georgianna Dorion, 2 El. Topping, Arth. Parent et A. Cormier; 1er acc Philomène Roberge, 2 Arth. Leclerc et Céline Blanchet, 3 Orpha Généreux. Dessin des cartes—1er pr Odile Simoneau, 2 Philomène Roberge; 1er acc Hermine Fortin, Emélie Trudel. Progrès remarquables—1er pr Céline Blanchet, 2 Cordélia Adam.

LES ÉLÈVES RÉUNIES.

DESSIN.

Etude des physionomies—1er pr Odile Côté, 2 Antonia De Guise

et H. Bouchard; acc Aurélie Cormier. Paysages—1er pr Philomène Roberge, 2 Céline Bard, 1er acc Adéline Rhéaume, 2 Odélie Tremblay. Piano—1er pr Antonia De Guise, 2 Aurélie Cormier. Chant—1er pr Emma Beauré, 2 Arthémise Parent, 3 Antonia De Guise.

PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE.

Lecture—1er pr Georgianna Dorion, 2 Cordélia Adam; acc Philomène Roberge et Emélie Brock.—Dictée—1er pr M. Lse. Lessard, 2 Cath. Lespérance; acc Marie Lévêque et Belz. Marchand. Traduction—1er pr Georgianna Verreau, 2 Henriette Gobeil; acc Cordélia Adam et Eliz. Topping. Grammaire anglaise—1er pr Emma Beauré, 2 Joséphine Malouin; acc Emma Simard et Cath. Lespérance. Grammaire anglaise—1er pr Clarisse Monpas, 2 M. Lse. Lessard; acc Mary Carroll et Amélie Blanchet. Composition littéraire—1er pr Mary Carroll, 2 Clarisse Monpas; acc Emma Beauré et G. Dorion.

SECONDE DIVISION.

Lecture—1er pr Hermine Bouchard, 2 Marguerite Maltais; acc Azélie Caron et Éléonore Lépine. Dictée—1er pr Léontine Dionne, 2 Anna Gagnon; acc Hermine Bouchard et Adéline Rhéaume. Traduction—1er pr Léontine Dionne, 2 Marie Levasseur; acc Caroline Chevalier et Azélie Caron. Récitation—1er pr Caroline Chevalier, 2 Praxède Boulanger; acc Hedwidge Caron et C. Blanchet.

ECOLE MODELE LAVAL.

Excellence—1er pr Napoléon Parent, 2 Philéas Barbeau; 1er acc Alfred Dion, 2 Philippe Roux. Instruction religieuse—1er pr Napoléon Parent, 2 Philéas Barbeau et Alfred Dion; 1er acc F. X. Lapointe et Philippe Roux, 2 Alexis Laliberté. Grammaire française—Dictée—Premier groupe—1er pr Alfred et Napoléon Parent, 2 Philéas Barbeau et Philippe Roux. Deuxième groupe—1er pr Paul Blouin, 2 Philéas Marcoux; 1er acc Daniel McSweeney, 2 Alexis Laliberté, Troisième groupe—1er pr John F. Beresford, 2 Joseph Martel; 1er acc Joseph Marmen, 2 Alexis Chandonnet. Quatrième groupe—1er pr Louis Brown, 2 Richard McDonald; 1er acc Louis Langlois, 2 Fortunat Jalbert. Cinquième groupe—1er pr Patrick Walsh, 2 Edward English; 1er acc Miller, 2 Joseph Hudson. Sixième groupe—1er pr François Julien, 2 Charles Vézina; 1er acc Aimé Toussaint, 2 Olivier Clouet. Analyse grammaticale—Premier groupe—1er pr Napoléon Parent et Philéas Barbeau, 2 Alfred Dion et Philippe Roux. Deuxième groupe—1er pr Philéas Marcoux, 2 Alexis Laliberté; 1er acc Pierre Fournier, 2 Thomas Chandonnet. Troisième groupe—1er pr John F. Beresford, 2 Narc. Roy; 1er acc Joseph Martel, 2 Joseph Cloutier. Quatrième groupe—1er pr Louis Langlois, 2 Louis Brown; 1er acc Robert McDonald, 2 Fortunat Jalbert. Cinquième groupe—1er pr François Julien, 2 Charles Vézina; acc Ol. Clouet. Arithmétique—Premier groupe—1er pr Edward English, 2 John F. Beresford et Dan. McSweeney. Deuxième groupe—1er pr Napoléon Parent et Ph. Barbeau, 2 Louis Brown, Alf. Dion et Ph. Roux; 1er acc Charles McSweeney, 2 F. X. Lapointe. Troisième groupe—1er pr Narcisse Roy et Joseph Cloutier, 2 Alfred Cimon; 1er acc Joseph Chandonnet, 2 Ludger Parent. Quatrième groupe—1er pr Richard McDonald, 2 James Thomas; 1er acc Alexis Laliberté, 2 Patrick Walsh. Cinquième groupe—1er pr Louis Langlois, 2 A. Morisset; acc E. Gosselin. Sixième groupe—1er pr Aimé Toussaint, 2 Fortunat Jalbert; 1er acc Elzébert Roy, 2 Vézina. Tenue des livres—1er pr Alfred Dion, 2 Ph. Barbeau et Nap. Parent. Géographie—Premier groupe—1er pr Napoléon Parent, 2 Philéas Barbeau; acc Alfred Dion. Deuxième groupe—1er pr Alfred Cimon, 2 Philippe Roux; 1er acc Alexis Laliberté, 2 Philéas Marcoux. Troisième groupe—1er pr Paul Blouin, 2 pr Arthur Chartier; 1er acc Thomas Chandonnet, 2 Delphis Marceau. Quatrième groupe—1er pr Joseph Cloutier, 2 Ls. Langlois; 1er acc Richard, 2 F. Julien. Cinquième groupe—1er pr Narcisse Roy, 2 Joseph Martel; 1er acc Ludger Parent, 2 Ludes Dubé. Sixième groupe—1er pr Daniel McSweeney, 2 Louis Brown; 1er acc John F. Beresford, 2 Edward English. Septième groupe—1er pr James Thomas et Chs. McSweeney, 2 Patrick Walsh; 1er acc Jos. Chandonnet, 2 Jos Hudson. Histoire du Canada—Premier groupe—1er pr Nap. Parent, 2 Ph. Barbeau; acc Alf. Dion. Deuxième groupe—1er pr Daniel McSweeney, 2 John Beresford; 1er acc Louis Brown, 2 Edward English. Histoire sainte—Premier groupe—1er pr Philippe Roux, 2 Ths. Chandonnet et Alex. Chandonnet; 1er acc Paul Blouin, 2 Arthur Chartier. Deuxième groupe—1er pr J. Bte. Sirois, 2 F. X. Lapointe; 1er acc Elzéar Richard, 2 Delphis Marceau. Troisième groupe—1er pr Barthélemy Bergeron, 2 Olivier Clouet; 1er acc Fortunat Jalbert, 2 Charles Vézina. Quatrième groupe—1er pr Patrick Walsh, 2 Robert McDonald; 1er acc James Thomas, 2 Charles McSweeney. Calligraphie—Premier groupe—1er pr Edward English et Dan. McSweeney, 2 Alexis Laliberté et F. X. Lapointe; 1er acc Napoléon Parent, 2 Ph. Barbeau. Deuxième groupe—1er pr Paul Blouin, 2 Pat. Walsh et James

Thomas; 1er acc Art. Chartier, 2 A. Dion et Ph. Roux. Bonne conduite et assiduité—1er pr Ph. Roux, 2 Edw. English. Progrès remarquables—Prix Philippe Roux.

Classe Inférieure.

Instruction religieuse—Premier groupe—1er pr Paul Blouin, 2 Jos. Cloutier; 1er acc Jos. Leclerc, 2 George Fréchette. Deuxième groupe—1er pr Victor Lemieux, 2 Ls. Généreux; 1er acc Arth. Balzaretto, 2 Jos. Rochette. Lecture française et épellation—Premier groupe—1er pr Victor Lemieux, 2 Ls. Généreux; 1er acc Arthur Balzaretto, 2 Joseph Rochette. Deuxième groupe—1er pr Siméon Grondin, 2 M. Henry McSweeney. Troisième groupe—1er pr Robert Cantwell, 2 pr G. Workman; 1er acc Arthur B. Van Felson, 2 Louis Parent. Grammaire française—1er pr Victor Lemieux, 2 Arthur Balzaretto; 1er acc Ls. Généreux, 2 J. Maguire. Arithmétique—Premier groupe—1er pr Ls. Généreux, 2 J. Maguire et Arthur Balzaretto. Deuxième groupe—1er pr Martin Hannon, 2 James Hannon et Victor Lemieux; 1er acc Joseph Gingras, 2 Hector Valin. Troisième groupe—1er pr Ls. Parent, 2 Michael Cantwell; 1er acc George Workman, 2 Chs. Deslauriers.

CLASSE ANGLAISE DES GARÇONS.

Division Supérieure.

Excellence—1er pr John Beresford, 2 Daniel McSweeney; 1er acc Louis Brown, 2 Edward English. Instruction religieuse—Premier groupe—1er pr John Beresford, 2 Louis Brown; 1er acc Daniel McSweeney, 2 John Ryan. Deuxième groupe—1er pr Charles McSweeney, 2 James Thomas; 1er acc Patrick Walsh, 2 Robert McDonald. Lecture—Troisième groupe—1er pr Alfred Dion, 2 Joseph Chandonnet et Paul Blouin; 1er acc Philéas Barbeau, 2 Arthur Chartier. Quatrième groupe—1er pr Philip Roux, 2 Narcisse Roy et Joseph Cloutier; 1er acc Alexis Chandonnet, 2 Thomas Chandonnet. Cinquième groupe—1er pr Elzébert Roy, 2 Ludger Parent; 1er acc Alfred Cimon, 2 Louis Langlois. Dictée—Premier groupe—1er pr Daniel McSweeney, 2 John Beresford. Deuxième groupe—1er pr Edward English, 2 Robert McDonald; 1er acc Patrick Walsh, 2 Louis Brown. Troisième groupe—1er pr Alfred Dion, 2 Philéas Barbeau; 1er acc Arthur Turcotte, 2 F. X. Lapointe. Quatrième groupe—1er pr Alexis Chandonnet, 2 Narcisse Roy; 1er acc Philip Roux, 2 Thomas Chandonnet. Cinquième groupe—1er pr Ludger Parent et Elzébert Roy, 2 Alfred Cimon; 1er acc Louis Langlois, 2 Elzéar Richard. Traduction—Anglais et français—Premier groupe—1er pr Daniel McSweeney, 2 John Beresford. Deuxième groupe—1er pr Charles McSweeney, 2 Robert McDonald; 1er acc Napoléon Parent, 2 Patrick Walsh. Premier groupe—1er pr Nap. Parent et Alf. Dion, 2 Philéas Barbeau. Deuxième groupe—1er pr F. X. Lapointe, 2 Laliberté. Troisième groupe—1er pr Philip Roux, 2 Alexis Chandonnet; 1er acc Jos. Martel, 2 Jos. Cloutier. Quatrième groupe—1er pr E. Roy, 2 Ludger Parent et Ls. Langlois. Grammaire anglaise—Premier groupe—1er pr John Beresford, 2 Daniel McSweeney. Deuxième groupe—1er pr James Thomas et Patrick Walsh, 2 Louis Brown; 1er acc Charles McSweeney, 2 Robert McDonald. Troisième groupe—1er pr Alfred Dion, 2 Paul Blouin; 1er acc Alexis Laliberté, 2 F. X. Lapointe. Quatrième groupe—1er pr Philip Roux, 2 Joseph Martel et Thomas Chandonnet; 1er acc Alexis Chandonnet, 2 Victor Orioux. Epellation—Premier groupe—1er pr Daniel McSweeney, 2 John Beresford. Deuxième groupe—1er pr Louis Brown, 2 Napoléon Parent; 1er acc Edward English, 2 Robert McDonald. Troisième groupe—1er pr Alfred Dion, 2 Paul Blouin; 1er acc Philéas Barbeau, 2 Alexis Laliberté. Tenue des livres—1er pr Daniel McSweeney, 2 John Beresford; 1er acc Louis Brown, 2 Edward English.

Division Inférieure.

Instruction religieuse—1er pr John Maguire, 2 Joseph Chandonnet; 1er acc Martin Hannon, 2 Alfred Turcot. Lecture et épellation—Premier groupe—1er pr John Maguire, 2 Martin Hannon; 1er acc William Walsh, 2 Louis Généreux. Deuxième groupe—1er pr Victor Lemieux, 2 Henry McSweeney; 1er acc Robert Cantwell, 2 Hector Valin. Troisième groupe—1er pr Eugène Leclerc, 2 Joseph Gingras; 1er acc Joseph Rochette, 2 Siméon Grondin. Quatrième groupe—1er pr Louis Vanfelson, 2 Louis Parent; 1er acc R. Richard, 2 Eugène Deslauriers. Dictée—Premier groupe—1er pr John Maguire, 2 Martin Hannon; 1er acc William Walsh, 2 Louis Généreux. Deuxième groupe—1er pr Victor Lemieux, 2 Henry McSweeney; 1er acc Robert Cantwell, 2 Victor Valin. Vocabulaire—1er pr John Maguire, 2 Arthur Balzaretto; 1er acc Louis Généreux, 2 Martin Hannon.

GRANDE CLASSE ANGLAISE DES FILLES.

PREMIÈRE DIVISION.

Excellence—Catherine Hetherington, 1er acc Mary Ann Quinn, 2

Mary Kelly. Bonne conduite et assiduité—1er pr Catherine Hetherington, 2 Mary Kelly; 1er acc Mary Ryan, 2 Mary Vincent Nolan. Instruction religieuse—1er pr Mary Ann Quinn, 2 Catherine Hetherington; 1er acc Emma Trumble, 2 Mary Kelly. Grammaire et dictée anglaise—1er pr Catherine Hetherington, 2 Emma Trumble; 1er acc Mary Ann Quinn, 2 Mary McEnry. Analyse anglaise—1er pr Margaret Trumble, 2 Mary Kelly; 1er acc Mary Vincent Nolan, 2 Sophia Ross. Arithmétique 1er pr M. A. Quinn et M. V. Nolan, 2 Mary McEnry; 1er acc Emma Trumble, 2 M. Kelly et Bedelia McNamara. Histoire sainte et histoire du Canada—1er pr Emma Trumble, 2 Catherine Hetherington; 1er acc Margaret Trumble, 2 Bedelia McNamara. Géographie—1er pr Bedelia McNamara, 2 Catherine Hetherington; 1er acc Julia McEnry, 2 Mary McEnry. Ecriture—1er pr M. V. Nolan et B. McNamara, 2 Margaret Trumble; 1er acc Catherine Hetherington, 3 Mary Kelly.—Grammaire et dictée française—1er pr Mary McEnry, 2 Mary A. Quinn; 1er acc Emma Trumble, 2 Audélie Audy. Analyse Grammaticale—1er pr Emma Trumble, 2 Mary Kelly; 1er acc Catherine Hetherington, 2 Mary McEnry. Lecture et vocabulaire—1er pr Eugénie Bouchard, 2 Mary Kelly; 1er acc M. A. Quinn et M. McEnry, 2 Catherine Hetherington. Traduction—1er pr Catherine Hetherington, 2 M. A. Quinn; 1er acc M. McEnry et M. Kelly, 2 Bedelia McNamara.

DEUXIÈME DIVISION.

Bonne conduite et assiduité—1er pr Ellen Nolan, 2 Sophie Dubé; 1er acc Catherine Mylett, 2 M. A. O'Mally. Instruction religieuse—1er pr Mary Ryan, 2 Bridget Hawley; 1er acc Ellen Nolan, 2 Mary Noonan. Grammaire et dictée anglaise—1er pr Catherine Mylett, 2 Annie Proctor; 1er acc Ellen Nolan, 2 Kate Clancy et M. Noonan. Traduction—1er pr Catherine Mylett, 2 M. A. Montgomery; 1er acc Ellen Nolan, 2 Mary Ryan. Géographie—1er pr Mary V. Nolan, 2 Mary Noonan; 1er acc Sarah Newton, 2 Mary Ryan. Grammaire et dictée française—1er pr Julia McEnry, 2 Sophie Ross; 1er acc Mary V. Nolan, 2 Sophie Dubé. Lecture et vocabulaire—1er pr Julia McEnry, 2 Amanda Chandonnet; 1er acc Amanda Déry, Catherine Mylett. Arithmétique—1er pr Ellen Nolan, 2 Audélie Audy et E. Bouchard; 1er acc Mary Noonan, 2 Sophie Dubé et C. Mylett. Histoire sainte—1er pr Ellen Nolan, 2 Annie Proctor; 1er acc Catherine Mylett, 2 Mary Noonan. Ecriture—1er pr Julia McEnry, 3 Bridget Hawley; 1er acc Catherine Mylett, 2 Kate McGobrick.

TROISIÈME DIVISION.

Bonne conduite et assiduité—1er pr Catherine Hogan, 2 Julia O'Mally; 1er acc Margaret Hearn, Margaret Mulcare. Instruction religieuse—1er pr Catherine Hogan, 2 Eliza Jemmings; 1er acc Margaret Mulcare, 2 Margaret McNamara. Grammaire et dictée anglaise—1er pr Catherine Hogan, 2 Kate Proctor; 1er acc Alice Ryan, 2 Adrienne Plamondon. Lecture Anglaise—1er pr Ellen Atherdon, 2 Ellen Murphy; 1er acc Margaret Mulcare, 2 Margaret Hearn. Géographie—1er pr Ellen Nolan, 2 Mary A. O'Mally; 1er acc C. Mylett et M. McNamara, 2 C. Hogan et Kate Clancy. Ecriture—1er pr Eliza Jemmings, 2 Sophie Dubé; 1er acc Margaret Mulcare, 2 Ellen Murphy. Lecture et vocabulaire—1er pr M. A. Montgomery, 2 Mary Noonan; 1er acc Ellen Nolan, 2 Kate Clancy.

QUATRIÈME DIVISION.

Grammaire anglaise—1er pr Margaret Mulcare, 2 Margaret Hearn; 1er acc Susan Mullin, 2 Ellen Murphy. Géographie—1er pr Mary A. Swindel, 2 Elizabeth Denery; 1er acc Sophie Dubé, 2 Susan Mullin. Lecture et vocabulaire—1er pr Kate McGobrick, 2 Susan Mullin; 1er acc Margaret Mulcare, 2 Joanna Walsh. Histoire sainte—1er pr Margaret Hearn, 2 Susan Mullin; 1er acc Kate McGobrick, 2 Joanna Walsh. Arithmétique—1er pr Susan Mullin, 2 Adrienne Plamondon; 1er acc Margaret Hearn, 2 Joanna Walsh.

PETITE CLASSE ANGLAISE.

PREMIÈRE DIVISION.

Bonne conduite—1er pr Annie Workman, 2 Florence Loftus; 1er acc Minnie Noonan, 2 Bridget Walsh. Assiduité—1er pr Florence Loftus et Minnie Noonan, 2 Bridget Walsh. Instruction religieuse—1er pr Jane Hawley, 2 Honorah Reed; 1er acc Florence Loftus, 2 Minnie Noonan. Lecture et épellation anglaise—1er pr Honorah Reed, 3 Margaret Donovan; 1er acc Bridget Walsh, 2 Jane Hawley. Histoire sainte—1er pr Florence Loftus, 2 Annie Workman; 1er acc Minnie Noonan, 2 Honorah Reed. Géographie—1er pr Florence Loftus, 2 Minnie Noonan; 1er acc Isabella Watters, 2 Jane Hawley. Lecture française—1er pr Annie Workman, 2 Minnie Noonan; 1er acc Clarisse Chandonnet, 2 Honorah Reed. Arithmétique—1er pr Bridget Walsh, 2 Isabella Watters; 1er acc Jane Allen, 2 Fanny Walsh. Grammaire anglaise—1er pr Annie Workman, Minnie

Noonan; acc Honorah Reed. Ecriture—1er p. Bridget Walsh, 2 Lizzie Craig; 1er pr Fanny Walsh, 2 Annie Workman.

DEUXIÈME DIVISION.

Bonne conduite—1er pr Ellen Cannon, 2 Louise Mylett; 1er acc Ellen Crotty, 2 Alice Murphy. Assiduité—Eliza Drouin, 2 Lizzie Noonan. Instruction religieuse—1er pr Ellen Crotty, 2 Alice Murphy, acc Lizzie Noonan. Lecture et épellation anglaise—1er pr Ellen Cannon, 2 Louisa Mylett; 1er acc Lizzie Noonan, 2 Alice Murphy. Arithmétique—Lizzie Noonan, 2 Eliza Drouin; acc Louisa Mylett. Histoire et géographie—1er pr Alice Murphy, 2 Eliza Drouin et Ellen Crotty. Ecriture—Rosannah Crahms, 2 Clarisse Chandonnet.

TROISIÈME DIVISION.

Bonne conduite et assiduité.—1er pr Fanny Hogan et Agnes Foley, 2 Ellen Cormady; 1er acc Sarah Hart, 2 Ellen Nolan. Lecture et épellation anglaise—1er pr Ellen Cormady, 2 Jane Donovan; 1er acc Sarah Hart, 2 Ellen Nolan. Histoire sainte—1er pr Ellen Cormady, 2 Sarah Hart; 1er acc Agnes Foley, 2 Margaret Donovan. Arithmétique—1er pr Joannah Collins. Ecriture—1er pr Lizzie Noonan. Instruction religieuse—1er pr Agnes Foley, 2 Ellen Cormady et Fanny Hogan; 1er acc Sarah Hart, 2 Ellen Nolan.

QUATRIÈME DIVISION.

Instruction religieuse—1er pr Julia Dubé, 2 Jane McKlane. Lecture anglaise—Esther Casgrain, 2 Emma Fisher; 1er acc Jane McKlane, 2 Julia Dubé. Arithmétique—1er pr Esther Casgrain, 2 Julia Dubé; acc Emma Fisher. Ecriture—1er pr Jane McKlane, 2 Bridget Hogan, 1er acc Emma Fisher, 2 Jane Donovan.

GRANDE CLASSE FRANÇAISE DES FILLES.

PREMIÈRE DIVISION.

Excellence—1er pr Maria Lemieux, 2 Louise Guirard; acc Malvina Marois. Instruction religieuse—1er pr Maria Lemieux, 2 Marie Motard; 1er acc Sédulie Bergeron, 2 Méthaïde Sansterre. Bonne conduite—1er pr Maria Lemieux, 2 Louise Guirard; 1er acc S. Bergeron et M. Motard, 2 M. Lafrance et Gilbert. Assiduité à l'école—1er pr Louise Guirard, 2 Malvina Lafrance et Emélie Gilbert; 1er acc Malvina Marois, 2 S. Bergeron et M. Pelletier. Grammaire française—Dictée—1er pr Délina Dubois, 2 Malvina Lafrance; 1er acc Malvina Marois, 2 S. Bergeron et M. Motard. Analyse grammaticale et logique—1er pr Malvina Marois et Marie Motard, 2 Délina Dubois; acc Malvina Lafrance et Sédulie Bergeron. Art épistolaire—1er pr Sédulie Bergeron, 2 Malvina Marois; 1er acc Emélie Gilbert, 2 Louise Guirard et Marie Pelletier. Arithmétique—1er pr Sédulie Bergeron, 2 Emélie Gilbert et Malvina Marois; 1er acc Malvina Lafrance, 2 Méthaïde Sansterre. Tenue des livres—1er pr Maria Lemieux, 2 Sédulie Bergeron et Malvina Marois; 1er acc Zoé Larose, 2 Louise Guirard. Histoire du Canada—1er pr Maria Lemieux, 2 Louise Guirard; 1er acc Malvina Lafrance, 2 Emélie Gilbert. Géographie—1er pr Louise Guirard, 2 Maria Lemieux; 1er acc Malvina Lafrance, 2 Malvina Marois. Grammaire anglaise et analyse—prix Louise Guirard et Malvina Lafrance. Lecture et traduction—prix Z. Larose, E. Gilbert et M. Pelletier.

DEUXIÈME DIVISION.

Instruction religieuse—1er pr Célamire Plante, 2 Alphonsine Charland; 1er acc Emma Pichette, 2 Ernestine Robitaille. Bonne conduite—1er pr Célamire Plante, 2 Ernestine Robitaille et Em. Pichette; 1er acc Alexina Souci, 2 Sara Dorval. Grammaire française, analyse et dictée—1er pr Em. Pichette et Ern. Robitaille, 2 Sara Dorval et Alexina Souci; 1er acc Léda Curodeau, 2 Alphonsine Charland. Arithmétique—1er pr Adélaïde Frenette, 2 Joséphine Motard; 1er acc Marie Motard, 2 Sara Dorval. Histoire du Canada—1er pr Léda Curodeau, Ern. Robitaille, 2 Sara Dorval; 1er acc Em. Pichette, 2 Délina Fournier. Géographie—1er pr Marie Pelletier, 2 Joséphine Motard; 1er acc Sédulie Bergeron, 2 Léda Curodeau. Lecture—1er pr Délina Fournier, 2 Léda Curodeau; 1er acc Aurélie Marceau, 2 Alphonsine Charland. Calligraphie—1er pr Alexina Souci, 2 Aurélie Marceau; 1er acc Léda Curodeau, 2 Célamire Plante.

TROISIÈME DIVISION.

Instruction religieuse—1er pr Atala Tanguay, 2 Léda Guirard; 1er acc Alice Montrency, 2 Alphonsine Charland. Bonne conduite—1er pr Olympe Lapierre, 2 Marie Lyonnais; 1er acc Alice Montrency, 2 Caroline Roussel. Grammaire française, analyse et dictée—1er pr Camille Couillard et A. Tanguay, 2 Adélaïde Frenette; 1er acc Elise Prault, 2 Alme Cloutier et Céline Marticotte. Arithmétique—1er pr Alma Cloutier, 2 Emma Pichette; 1er acc Emélie Lyonnais, 2 Georgiana Dionne. Géographie—1er pr Emma Pichette, 2 Ern. Robitaille et

Eug. Bouchard; 1er acc Camille Couillard, 2 Louise Patoine. Histoire sainte—1er pr Alma Cloutier, Cel. Marticotte et Em. Darveau; 1er acc Marie Lyonnais, 2 Eugénie Letellier. Lecture—1er pr Céline Marticotte, 2 Eug. Letellier et Louise Patoine; Alice Montrency. Calligraphie—Prix Eliza Prault et Malvina Drolet.

QUATRIÈME DIVISION.

Instruction religieuse—1er pr Valéda Lortie, 2 Malvina Drolet; 1er acc Adèle Arnest, 2 Joséphine Tanguay. Bonne conduite—1er pr Alice Montrency, 2 Eugénie Pouliot; 1er acc Malvina Drolet, 2 Elmire Lafrance. Grammaire française, analyse et dictée—1er pr Valéda Lortie et Emma Marceau, 2 Alice Montrency; 1er acc Belsémire Lapointe, 2 Caroline Trudelle. Arithmétique—1er pr Belsémire Lapointe, 2 Salomé Drolet; 1er acc Elise Prault, 2 Céline Marticotte. Géographie—1er pr Elmire Lafrance, 2 Georgiana Dionne; 1er acc Belsémire Lapointe, 2 Valéda Lortie. Histoire sainte—1er pr Valéda Lortie, 2 Julia Wayner; 1er acc Caroline Trudelle, 2 Desneiges Langlois. Lecture—1er pr Malvina Drolet, 2 Julia Wayner; 1er acc Valéda Lortie, 2 Adèle Arnest. Calligraphie—1er pr Malvina Godbout, 2 Philomène Fournier; 1er acc Julia Wayner, 2 Caroline Trudelle.

ANGLAIS, DEUXIÈME, TROISIÈME, QUATRIÈME DIVISIONS RÉUNIES.

Grammaire et analyse—Prix Emma Pichette et Ernestine Robitaille, Lecture et traduction—Prix Desneiges Langlois, Emélie Lyonnais, Méthaïde Sansterre, Adèle Arnest, Valéda Lortie et Joséphine Tanguay. Assiduité à l'école—Prix Valéda Lortie, Caroline Trudelle, Emélie Lyonnais et Marie Lyonnais.

PETITE CLASSE FRANÇAISE.

PREMIÈRE DIVISION.

Bonne conduite—1er pr Arthémise Moisan, 2 Malvina Brindamour; Délina Trudelle, 2 Rébecca Allaire. Assiduité—1er pr Georgiana Lemieux, 2 Délina Trudelle; 1er acc Eulalie Mathieu, 2 Georgiana Trudelle. Instruction religieuse—1er pr Délina Trudelle, 2 Clara Boisjoly; 1er acc Arthémise Moisan, 2 Eugénie Desroches. Lecture française—1er pr Eugénie Desplats, 2 Louise Pelletier; 1er acc Délina Trudelle, 2 Georgiana Trudelle. Lecture anglaise—1er pr Emma Binet; 1er acc Eugénie Desplats, 2 Georgiana Trudelle. Grammaire—1er pr Arthémise Moisan, 2 Virginie Gorge; 1er acc Louisa Pelletier, 2 Emma Binet. Histoire sainte—1er pr Délina Trudelle, 2 Arthémise Moisan; 1er acc Louise Pelletier, 2 Zoé Lacasse. Arithmétique—1er pr Arthémise Moisan, 2 Zoé Lacasse; 1er acc Alphonsine Dupuis, 2 Marie Bergeron, Géographie—Emma Binet, 2 Délina Trudelle; 1er acc Georgiana Trudelle, 2 Mars Bergeron. Ecriture—1er pr Alphonsine Dupuis, 2 Eugénie Desroches; 1er acc Arthémise Moisan, Léonida Dupuis.

DEUXIÈME DIVISION.

Instruction religieuse—1er pr Georgiana Trudelle, 2 Julie Trudelle; 1er acc Louise Pelletier, 2 Léda Charest. Lecture française—1er pr Joséphine Valin, 2 Eléonore Cloutier; 1er acc Malvina Brindamour, 2 Sophie Renaud. Lecture anglaise—Prix Joséphine Valin, 1er acc Léda Charest, 2 Philomène Lapierre. Grammaire—1er pr Malvina Brindamour, 2 Georgiana Dutil; 1er acc Eléonore Cloutier, 2 Joséphine Valin. Histoire sainte—1er pr Joséphine Valin, 2 Rose Allen; 1er acc Sophie Renaud, 2 Malvina Brindamour. Arithmétique—1er pr Malvina Brindamour, Sophie Renaud; 1er acc Joséphine Valin, 2 Julie Trudelle. Géographie—1er pr Malvina Brindamour, 2 Marie Louise Gingras; 1er acc Joséphine Valin, 2 Marie Moisan. Ecriture—1er pr Eulalie Mathieu, 2 Rébecca Allaire; 1er acc M. Louise Gingras, 2 Malvina Brindamour.

TROISIÈME DIVISION.

Instruction religieuse—1er pr M. Louise Gingras, 2 Philomène Lapierre; 1er acc Georgiana Lemieux, 2 Hélène Rouillard. Lecture—1er pr Valérie Déry, 2 Georgiana Lemieux; 1er acc Eulalie Mathieu, 2 Rébecca Allaire. Arithmétique—1er pr Marie Moisan, 2 Emélie Létourneau; 1er acc Eulalie Mathieu, 2 Valérie Déry. Ecriture—1er pr Eulalie Mathieu, 2 Rébecca Allaire; 1er acc M. Louise Gingras, 2 Malvina Brindamour.

QUATRIÈME DIVISION.

Instruction religieuse—1er pr Clarisse Chandonnet, 2 Valérie Déry; 1er acc Césarée Gingras, 2 Anna Thibeau. Lecture—1er pr Céline Guenet, 2 Anna Thibeau; 1er acc Eugénie Beaulieu, 2 Clara Brindamour.